

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1938

1897-1938

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)



CHENER



LABELLE

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE, NUMERO 27

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 8 JUILLET 1938

POLITIQUE LIBERALE ET POLITIQUE TORY

Le débat du dernier jour de la session, à la Chambre des députés, de même que les discours prononcés à l'ouverture du congrès conservateur d'Ottawa, cette semaine, mettent de nouveau en pleine lumière la différence fondamentale qui existe entre le parti libéral et le parti conservateur, au Canada.

Il arrive souvent que l'esprit tory-impérialiste qui inspire le parti conservateur se manifeste sans retenue. Et chaque fois qu'il s'affiche ainsi il vient en conflit avec le parti libéral dont la politique est essentiellement canadienne.

Au dernier jour de la session parlementaire, le chef de l'opposition M. R.-B. Bennett, a violemment attaqué le chef libéral, M. Mackenzie King, parce qu'il ne le trouve pas assez soumis aux désirs de la Grande-Bretagne.

Nous verrons tout à l'heure à quel propos M. Bennett est monté sur ses grands chevaux.

Ce fait nous rappelle qu'en 1928, encore au dernier jour de la session fédérale, M. Bennett, le chef conservateur fit un crime à M. King de créer une légation canadienne à Tokio et d'élever au rang de ministres plénipotentiaires nos "commissaires" canadiens à Paris et à Washington.

Dans ce temps-là comme aujourd'hui, le chef tory réclamait l'asservissement du Canada à la politique étrangère de Londres; au nom de l'unité, il voulait faire de nous des "coloniaux" liés plutôt que des citoyens alliés à la Grande-Bretagne. Le chef conservateur proclamait, en 1928, qu'il ne doit y avoir qu'une seule politique étrangère dans l'empire britannique. On sait ce que cela veut dire et comporte comme conséquence.

Devant cette explosion du sentiment conservateur-impérialiste, le chef libéral, M. Mackenzie King, défendit éloquentement sa politique canadienne basée sur les droits souverains définis et accordés à toutes les parties de l'empire par la conférence impériale de Londres.

Il cita au farouche impérialiste qu'est M. Bennett, le principe qui est à la base du statut de Westminster :

"La Grande-Bretagne et les dominions sont au sein de l'Empire britannique des collectivités autonomes de statut égal; elles ne sont d'aucune manière subordonnées les unes aux autres à aucun point de vue domestique ou extérieur, mais elles sont unies par une allégeance à la même couronne et associées librement comme membres du Commonwealth des nations britanniques."

Dans le domaine des affaires intérieures, nous sommes absolument maîtres et souverains, aussi bien que dans nos relations extérieures, affirma M. King en réponse aux reproches de M. Bennett.

Depuis, la politique libérale et canadienne du parti libéral s'est continuellement développée. Le parti conservateur n'a pas non plus changé; impérialiste il fut, impérialiste il demeure. En 1938 comme en 1928, l'attitude canadienne du chef libéral soulève la colère du chef tory.

C'est ainsi que, le 1er juillet, quelques heures avant la prorogation des Chambres, M. Bennett reprocha amèrement au premier ministre de ne pas permettre à Londres de venir établir ici des camps d'entraînement militaire échappant au contrôle du gouvernement canadien.

La réponse de M. Mackenzie King a été ferme et précise.

"Mon gouvernement, a-t-il dit, n'a reçu aucune demande formelle des autorités britanniques en vue de l'établissement de camps d'entraînement de l'aviation militaire royale." Il laissa entendre qu'une telle demande, si on l'avait faite, aurait été refusée.

"Le gouvernement actuel du Canada", a déclaré le chef libéral, "s'oppose à tout établissement militaire que le Dominion ne possède pas et ne contrôle pas, même si c'est l'Angleterre qui en fait la demande." M. King ajouta qu'il défiait M. Bennett d'en appeler au peuple sur cette question.

Le premier ministre dit qu'il y a longtemps, avant même que les bases navales et les garnisons britanniques aient disparu, les gouvernements canadiens avaient posé le principe qu'au Canada, il ne pouvait y avoir d'établissements militaires autres que ceux du Dominion.

Le peuple canadien ne saurait songer aujourd'hui à aller à l'encontre de ce principe et de ce fait historique. Le fait que le Canada possède et régit toutes ses bases et tous ses effectifs militaires est un caractère essentiel de sa souveraineté et le fondement indispensable de l'amitié et de la coopération des autres pays du Commonwealth, même de la Grande-Bretagne.

"Ce que je viens de dire, continua M. King, ne s'appliquerait pas en cas de guerre, alors qu'un pays se trouve forcé d'autoriser ses associés ou ses alliés à maintenir, utiliser et régir des établissements militaires sur son territoire.

"Nous nous occuperons de notre propre défense", a dit le premier ministre, "en coopération avec les autres parties de l'empire, mais cette coopération ne sera efficace qu'en autant que chacun s'occupera de ses propres affaires et sera responsable devant son propre Parlement.

"J'ai fait cette déclaration aujourd'hui afin qu'il n'y ait pas d'erreur possible au sujet de l'attitude du gouvernement sur cette question. Si en aucun temps mon honorable ami veut en appeler au peuple sur cette question, je suis prêt à le suivre."

M. King a alors affirmé à la Chambre que ses déclarations ne doivent pas être interprétées comme voulant dire que le Canada était opposé à l'entraînement des officiers de l'aviation militaire d'Angleterre en Canada, mais simplement que cet entraînement devra se faire dans des établissements militaires canadiens et régis par des Canadiens.

"Il n'y a pas un seul homme dans ce Parlement, de terminer M. King, qui croit plus fermement en l'Empire britannique que moi-même. Je crois que l'Empire britannique peut rester un et uni et devenir un puissant instrument de paix à travers le monde, grâce à la coopération entre les gouvernements autonomes des Dominions et la Grande-Bretagne.

"Mais je dis et je répète que tout retour sur la marche que nous avons suivie depuis un siècle relativement aux établissements militaires constituerait un facteur de démembrement de l'Empire et susciterait des controverses à n'en plus finir."

Donnant raison à cette opinion de M. King, voilà que cette question a été débattue au congrès conservateur, dès son ouverture. L'honorable M. Meighen, ancien chef du parti conservateur, a renchéri sur ce qu'avait dit M. Bennett à la Chambre des députés. Cet autre chef tory a fait une charge à fond de train contre le chef libéral et sa politique. Il l'accuse de fermer la porte au Canada à l'Angleterre. C'était tirer une fausse conclusion des paroles de M. King que nous avons citées plus haut.

Le gouvernement King vient de réaffirmer sa politique telle que définie le 1er juillet.

Dans une déclaration communiquée aux journaux, l'honorable Mackenzie King répète ce qu'il a dit à la Chambre :

"Le Canada n'a jamais refusé de coopérer avec la Grande-Bretagne en ce qui concerne ses propres écoles d'aviation, mais le gouvernement du Canada exige que ces écoles soient sous le contrôle et la direction du ministre canadien de la défense.

"Les pilotes anglais seront accueillis dans les établissements d'entraînement de l'aviation canadienne, lesquels sont sous le contrôle absolu du ministre de la défense du Canada", a ajouté le premier ministre.

Il a insisté que cette question avait été réglée avant le début de la seconde déclaration, en tout identique à la première, n'était pas faite à l'occasion du congrès conservateur, mais seulement pour rendre public aussitôt que possible un fait qui découle naturellement de la politique ministérielle.

"L'offre particulière de permettre aux pilotes anglais de s'entraîner

Aux propriétaires-électeurs de la ville de Saint-Jérôme

M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, ayant exprimé le désir de faire partie de la commission scolaire de la ville, plusieurs citoyens ont été heureux de l'appuyer et de le mettre en nomination, lundi dernier.

La candidature de M. le curé Dubois, approuvée verbalement ou sous leur signature par des centaines d'électeurs, fut officiellement proposée, le jour de l'appel nominal, par MM. Charles-Edouard Marchand, Jules-Edouard Prevost, Henri Desjardins, Charles-Auguste Lorrain et Antony Lessard.

Pour des raisons non avouées, MM. Arthur Lapointe et J.-B. Brunet ont présenté M. Célestin Légaré en opposition à M. le curé Dubois. Tous se sont demandés et se demandent encore pourquoi on fait un tel affront à M. le curé Dubois.

La présence de ce prêtre distingué dans notre commission scolaire serait une véritable aubaine à tous les points de vue.

En plus d'être un prêtre universellement estimé et respecté, M. l'abbé Dubois possède une rare culture intellectuelle. Ecrivain, littérateur, historien, il a consacré vingt ans de sa vie à l'enseignement. C'est dire qu'il est un ami fervent et éclairé de l'instruction publique, tout dévoué aux meilleurs intérêts du peuple qu'il veut heureux et prospère.

C'est non seulement son droit mais aussi son devoir de s'occuper et de se préoccuper des choses de l'enseignement dans sa paroisse.

Pourquoi serait-on surpris de son désir de prendre une part active à l'administration et à l'organisation de nos écoles? Il suffit d'un moment de réflexion pour se rendre compte qu'il n'y a là rien d'extraordinaire. Depuis toujours, en plus d'un endroit, des membres du clergé, chez les protestants et chez les catholiques, ont fait partie des commissions scolaires. Cette semaine même, aux élections qui ont eu lieu dans toute la province de Québec, lundi dernier, plusieurs prêtres et curés ont été élus commissaires d'écoles. A Montréal, notamment, des prêtres et des curés sont membres de la Commission des écoles catholiques. M. l'abbé Dubois lui-même fut commissaire d'écoles pendant six ans, à Saint-Jamais, alors qu'il était curé de cette paroisse.

A Saint-Jérôme plus que partout ailleurs nous devons nous louer de l'initiative du curé Dubois, nous qui avons connu et nous rappelons le curé Labelle et qui profitons encore des effets bienfaisants de son action dans nos affaires publiques. Le zèle, le désintéressement, l'impartialité, la compétence du curé Dubois et son désir d'être utile à tous sont dans les belles traditions de Saint-Jérôme.

Nous ne pouvons nous tromper en choisissant M. le curé Dubois comme notre mandataire à la commission scolaire. Les intérêts supérieurs du peuple, spécialement en ce qui regarde l'instruction publique, ne peuvent être confiés à des mains plus sûres, plus expertes et plus dignes de notre confiance. Nous ne pouvons croire que des citoyens bien pensants aient le moindre doute à ce sujet.

Nous demandons à M. Célestin Légaré, qui est un homme respectable, de s'unir à la quasi unanimité des propriétaires-électeurs et de toute la population jéroimienne. Il s'honorerait en retirant sa candidature qui rien ne justifie. Il admettra avec nous qu'il ne peut être question, ici, d'esprit de parti ou de parti-pris.

Avec M. le curé Dubois, cherchons tous à nous élever au niveau des grands intérêts du public en général et plus spécialement des enfants dont il faut préparer l'avenir.

Pour demeurer à cette hauteur, faisons l'union autour de M. le curé Dubois.

JULES-EDOUARD PREVOST.

Ralliement libéral ou parlera M. Adélar Godbout

L'honorable Adélar Godbout, chef du parti libéral provincial, portera la parole, dimanche après-midi, à Rimouski, à un grand rassemblement organisé par toute la région du bas du fleuve.

Ce sera la première fois, depuis la grande convention libérale des 10 et 11 juin derniers, que l'ancien premier ministre parlera en public. Parmi les autres orateurs qu'on nous signale pour dimanche sont MM. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe et le leader du parti à l'Assemblée législative; Me Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup à l'Assemblée législative; sir Eugène Fiset, député de Rimouski aux communes; Dr L.-J. Moreault, ancien député de Rimouski à l'Assemblée législative, et plusieurs autres.

Les discours seront irradiés par les postes de radio de Rimouski et de New-Carlisle.

L'article de Louis Dantin

L'étude annoncée de notre collaborateur Louis Dantin, n'étant pas arrivée à temps pour aujourd'hui, paraîtra dans notre prochain numéro.

au Canada a été faite afin que les modalités de la coopération en matière de défense soient précisées, a dit M. King. Sir Francis Floud a été prié de l'annoncer à son gouvernement et il lui a aussitôt envoyé un câblegramme.

M. King dit que cette décision ne s'inspire pas d'un idéal impérialiste, mais de la stricte idée de coopérer. Il cite des extraits de son discours aux communes dans lequel il disait que le gouvernement canadien est opposé, au Canada, à des établissements militaires qui ne seraient pas contrôlés et dirigés par le gouvernement canadien.

A la lumière du passé et du présent éclate donc la différence d'opinion qui sépare les conservateurs des libéraux sur une question essentielle et vitale de la politique canadienne.

Que le parti conservateur ajoute ou non à son nom le mot "national", son esprit est tory et les principes impérialistes sont toujours ceux qui guident ses chefs aujourd'hui comme hier.

Le parti libéral, loyal dans son allégeance à la couronne britannique, défend avant tout l'idée canadienne qui domine son programme et dirige son action.

La loi du cadenas ne sera pas désavouée par Ottawa

Le très honorable M. Lapointe, ministre de la justice dans le gouvernement fédéral, a déclaré, dans un rapport ministériel présenté au gouverneur-en-conseil, qu'il n'était pas prêt à recommander au gouverneur général le désaveu de la loi du cadenas de la province de Québec, refusant également de recommander une référence de cette loi à la cour suprême du Canada pour décider de sa constitutionnalité.

Tout en admettant que la validité de la loi est un sujet propre à être déterminé par les tribunaux, M. Lapointe est d'opinion que cette détermination devrait se faire à l'occasion d'un cas concret dans une cause ordinaire, plutôt que par référence à la cour suprême sur une question abstraite.

MELI-MELO

ERRATUM
Dans l'article : "Jusqu'où peut conduire une équivoque," paru ici la semaine dernière, on est prié de corriger la dernière phrase qui doit se lire comme suit :

"Les gens de bon sens et de sang-froid penseront comme Louis Dantin, y compris Valdombre, s'il réussit jamais à maîtriser l'élément bilieux du pamphlétaire qui se débat en lui."

INVITATION A LEURS MAJESTES DE VISITER LE CANADA

Parlant à la Chambre des communes d'une nouvelle publiée à Londres disant que le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir, en arrivant en Angleterre, invitera Leurs Majestés le roi et la reine à visiter le Dominion du Canada, le premier ministre, M. King, a déclaré qu'à son départ d'Angleterre, l'an dernier, il avait invité Leurs Majestés à visiter le Dominion.

Le gouverneur-général renouvellera cette invitation du premier ministre; il transmettra à Leurs Majestés le désir et l'espoir des Canadiens de recevoir leurs souverains. La date de cette visite sera laissée à la discrétion de Leurs Majestés.

LA REPONSE DU ROI AU MESSAGE DU CARDINAL

S. Em. le cardinal Villeneuve a reçu une réponse au message qu'il a adressé à S. M. le roi George VI, à titre de cardinal-légat du premier congrès eucharistique canadien. Cette réponse, transmise à Son Excellence par S. Exc. le gouverneur général, se lit comme suit :

Londres, le 27 juin 1938.
Le gouverneur général, Ottawa.

"J'apprends avec beaucoup d'intérêt que le cardinal Villeneuve a été nommé légat papal au premier congrès eucharistique national du Canada qui se tient à Québec, et je vous serais reconnaissant de vouloir bien lui transmettre mes sincères remerciements pour son aimable message."

George R. I.

LE CARDINAL VILLENEUVE IRA BIEN TOT A ROME

Son Excellence le cardinal Villeneuve s'embarquera pour Rome, le 6 août prochain, afin de rendre compte de sa mission à Sa Sainteté le pape Pie XI qui a daigné le nommer son légat à latere au premier congrès eucharistique national du Canada.

S. Em. sera de retour vers la mi-septembre.

LES CULTIVATEURS SATISFAITS DE LA DECISION DE M. KING

La nouvelle que l'Office des céréales achètera le blé cet automne sans conditions a été commentée favorablement à Winnipeg par M. W.-R. Wood, secrétaire des Fermiers-Unis du Manitoba. "Il semble que les cultivateurs ont obtenu ce qu'ils demandent depuis longtemps", a-t-il dit.

"LA CROIX" DE PARIS S'INDIGNE DES MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGES AU PEUPLE AUTRICHIEN

"Vive l'Autriche, Monsieur!" c'est la réponse de La Croix, organe officielle de l'Eglise de France, au gauloiser Burckel dont les attaques personnelles contre Schuschnigg provoquèrent une vivissime indignation dans les milieux catholiques français.

"Les emprisonnements, les mau-

Fin de session à Ottawa

La prorogation de la session fédérale a eu lieu le 1er juillet. A 3 h. de l'après-midi, le juge L.-A. Cannon, de la cour suprême, substitut de S. Exc. le gouverneur-général a lu le discours du Trône en anglais et en français.

Voici le texte de ce document :
Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

"En venant clore la présente session, je tiens à vous féliciter du soin avec lequel vous avez examiné les nombreuses mesures soumises à votre attention.

"Les relations internationales et la situation intérieure subissent encore l'influence des conflits, des désordres et des tensions en différentes parties du monde. La situation troublée à l'étranger et une sécheresse prolongée sans précédent dans l'Ouest canadien, ont malheureusement ralenti le relèvement économique. Cependant, l'amélioration

vais traitements, les vexations de toutes sortes et d'un raffinement incroyable dans leur cruauté dont sont victimes nos amis catholiques de Vienne étaient hélas trop faciles à prévoir. Les arrestations se comptent par dizaines de milliers. Les prisons, les camps de concentration n'y suffisent plus. L'atmosphère qui règne à Vienne est, de l'avis de ceux qui y passeront ces dernières semaines, un perpétuel cauchemar. La fête de saints Pierre et Paul, traditionnellement chômée dans l'Autriche catholique, fut cette année déclarée un jour de travail comme les autres.

"Burckel n'a pas craint d'ajouter l'odieuse au ridicule en déclarant que la vie privée de Schuschnigg constituait un attentat permanent à la morale. Depuis les procès de moeurs intentés en Allemagne par l'hitlérisme, rien n'est plus en mesure de nous étonner sur ce chapitre. Cependant, notre dégoût s'accroît pour ceux qui n'hésitent pas à manier des armes aussi infâmes contre des adversaires dominés."

La Croix évoque ensuite "les tortures physiques et morales, les humiliations atroces dans leur raffinement et leur fertilité que les hitlériens allemands inventèrent pour réduire les Autrichiens ou les pousser à un suicide." Puis ce journal conclut : "Les résistances proviennent du moins que l'âme de l'Autriche ne se laissera pas hitlériser aussi aisément que les maîtres du Reich l'avaient escompté. Devant la situation actuelle, le mot célèbre prononcé durant des années à propos du partage de la Pologne doit être redit à propos de l'Autriche disparue de la carte de l'Europe : Vive l'Autriche, Monsieur."

TRICENTENAIRE DE MARIE L'INCARNATION

Sous le titre "Un grand tricentenaire canadien", le chanoine Garnier célèbre en première page de La Croix, de Paris, Marie de l'Incarnation, la "Thérèse des temps modernes et du nouveau monde".

Ce très glorieux tricentenaire sera commémoré dans l'enthousiasme de tout un peuple. Il arrive — chose qui se produit si souvent quand il s'agit du Canada — que ce tricentenaire intéresse la vieille France tout autant que la nouvelle.

Ce qui surprend dans cette vie et lui donne un cachet, à bien des égards, unique, c'est la façon dont Marie de l'Incarnation sut unir les habitudes de la vie mystique la plus sublime avec un esprit étonnamment pratique. Au Canada, et jusqu'à la fin de son existence, elle continua à faire ce que faisait Mme Martin quand, au commerce fluvial qu'elle gérait avec une incontestable compétence, elle joignait un étonnant et constant commerce avec le Ciel.

Le grand désir de tous les coeurs canadiens est de voir bientôt sur les autels la grande ursuline, fille de France et canadienne de vocation.

L'HONORABLE DAMIEN BOUCHARD RELU MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Nous offrons nos félicitations à l'honorable Damien Bouchard qui vient d'être rélu maire de Saint-Hyacinthe, sans opposition.

Sauf une interruption en 1930-32, M. Bouchard est maire de sa ville depuis 1917.

des conditions économiques s'est maintenue plus régulière au Canada que dans beaucoup d'autres pays. La situation comporte des éléments reconfortants, entre autres, une nouvelle diminution du nombre des chômeurs assistés, et la réduction progressive et sensible des déficits dans les comptes publics.

Perspectives encourageantes
Les perspectives agricoles dans l'Ouest sont plus encourageantes qu'elles ne l'ont été ces dernières années.

Un des actes les plus remarquables de la session a été l'adoption de mesures constituant un programme de conservation et de développement à longue échéance et d'envergure nationale, dans le but de stimuler l'emploi et d'augmenter le revenu du pays. Ces mesures comprennent un vaste plan de logements, en vertu duquel une aide spéciale sera accordée aux familles de moyens limités pour la construction de maisons, et, dans les centres urbains, pour la construction de logements à loyers très modérés.

L'Etat fédéral a entrepris de payer une forte proportion des taxes foncières municipales, pendant une période de trois ans, sur les nouvelles maisons construites avant la fin de 1940, et de consentir aux municipalités des prêts à faible taux d'intérêt, pour leur permettre l'exécution d'entreprises rentables.

Le programme de logement ainsi que l'industrie du bâtiment ont été en plus encouragés par l'exemption de la taxe de vente sur les matériaux entrant dans la construction de maisons et autres édifices.

Sous le régime de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, on a réalisé de nouveaux progrès dans le développement et la conservation de l'approvisionnement d'eau et la constitution de zones de pâturages collectifs là où la terre ne se prête pas à la culture.

Des crédits ont été votés pour maintenir, sur une plus grande échelle, le programme de formation de la jeunesse, et pour l'étendre de manière à inclure des personnes plus âgées.

Les diverses mesures adoptées
Des dispositions ont été prises pour la nationalisation complète de la Banque du Canada, par l'acquisition entière de tout le capital-actions de la banque par l'Etat.

Une commission des transports, ayant autorité en matière de transport par air et par eau aussi bien que par rail, a remplacé la commission des chemins de fer.

Le service d'aviation trans-canadien assure actuellement un courrier aérien à horaire régulier sur une très grande étendue du pays. On espère qu'un service fonctionnera bientôt d'un océan à l'autre.

Les dispositions du code pénal relatives aux conducteurs imprudents de véhicules automobiles ont été rendues plus sévères. D'autres modifications importantes ont été adoptées.

La loi des allocations aux anciens combattants a été modifiée en faveur des anciens soldats qui, sans être tout à fait invalides, sont incapables de gagner leur vie, et des vétérans de la campagne sud-africaine qui habitaient le Canada à l'époque de leur enrôlement.

L'enregistrement des affiches syndicales, préconisé depuis plusieurs années par les syndicats ouvriers, a été autorisé.

Le comité spécial de la Chambre des communes sur la loi des élections et la loi du cens électoral a étudié attentivement les méthodes suivies dans le remaniement de la carte électorale au pays et à l'étranger, et il a examiné des propositions concernant les dépenses électorales. Une nouvelle loi des élections fédérales a été adoptée.

Les négociations entamées, il y a plusieurs mois, avec le gouvernement des Etats-Unis, en vue de réviser et d'étendre l'accord commercial conclu en 1935, ont fait des progrès considérables. On espère que les négociations aboutiront à un accord de portée très étendue qui facilitera le développement du commerce entre les deux pays.

Membres de la Chambre des communes,
Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins de l'administration.
Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,
Au moment de nous quitter, je prie la divine Providence de bénir vos travaux.

JEP.

LETTRE D'OTTAWA

Derniers échos de la session

Le premier ministre, M. King, a dit à la Presse Canadienne, qu'il avait l'intention de visiter les provinces de l'Ouest, l'automne prochain.

Le comité sénatorial des chemins de fer a recommandé à la Chambre haute de lui laisser poursuivre son enquête à la prochaine session.

Le bill modifiant le code pénal a passé en troisième lecture, au Sénat. Les 56 clauses de ce bill ont été étudiées en comité plénier.

La police fédérale du Canada croit que les fascistes et les nazis canadiens ne reçoivent aucune aide financière de l'étranger.

Le bill du transport a franchi toutes les étapes aux deux Chambres du Parlement. Il entrera en vigueur le jour de sa promulgation.

Le Sénat a rejeté le bill du gouvernement créant une commission de trois membres pour administrer le système pénitentiaire du Canada.

Le ministre du commerce, M. Euler, a déclaré à la Chambre des communes que l'Office des céréales continuera à fonctionner et qu'un prix de vente minimum sera fixé pour la récolte de blé de 1938.

Au dernier jour de la session, tous les partis représentés à la Chambre des communes ont gracieusement et généralement rendu hommage au leader conservateur, le très honorable R.-B. Bennett, qui figure aux communes peut-être pour la dernière fois à titre de chef de l'Opposition.

M. Bennett parut considérablement touché de ces manifestations de respect dont il fut l'objet aux dernières heures de la session de 1938, la onzième qu'il entreprenait comme chef de son parti.

Le premier ministre, M. Mackenzie King, commença en faisant allusion à la déclaration que M. Bennett fit lorsqu'il annonça sa retraite et à la convention conservatrice qui a eu lieu cette semaine.

M. King dit qu'il ne pouvait pas, après l'avoir eu comme vis-à-vis pendant 11 ans, voir partir le chef de l'opposition sans un mot d'appréciation.

M. Bennett a manifesté son désir personnel de démissionner, mais cela pourrait bien n'être pas accepté par la convention, dit M. King; et pour cela, je lui dis au revoir et non pas adieu.

"Pendant les onze années, mes relations avec M. King ont été à certains moments cordiales, et à d'autres moments pas du tout," dit M. Bennett. "Il fallait s'attendre à cela," ajouta-t-il.

Les communistes et les fascistes au Canada ne vivent que "grâce au bruit et à la publicité", mais ils ne constituent pas un véritable danger pour le pays, a déclaré le ministre de la justice, le très honorable Ernest Lapointe, à la Chambre des communes.

"Je demande à mes concitoyens," dit-il, "de ne pas s'alarmer en lisant les rapports publiés par les journaux ou les orateurs sur l'activité de gens qui veulent à tout prix passer pour jouer un grand rôle dans la vie nationale.

M. Lapointe dit qu'il y a quelque temps, il avait songé à faire adopter une loi pour prohiber les défilés électoraux en uniforme. Il a abandonné ce projet "parce que," dit-il,

"cela aurait accordé trop d'importance à des gens à qui il n'est pas sage de donner trop d'importance."

"Au sujet de l'espionnage au Canada, le ministre dit que, bien qu'il ne soit pas dans l'intérêt public de dévoiler les mesures prises par le gouvernement, celui-ci est maître de la situation.

Le Sénat et la Chambre des communes se sont entendus sur les modifications que le comité sénatorial avait faites au bill modifiant la loi du concordat agricole. Le Sénat voulait révoquer cette loi dans toutes les provinces, sauf en Alberta et Saskatchewan, le 31 décembre 1938.

LE CINEMA ET LES ENFANTS

Nous lisons dans La Semaine religieuse de Montréal :

Une campagne est amorcée dans la province de Québec pour obtenir que la loi du cinéma soit modifiée afin de permettre aux enfants d'être admis à certains films.

Le Centre catholique d'Action cinématographique, après avoir étudié soigneusement la question de l'admission des enfants au cinéma, est d'avis que la prohibition que contient la loi actuelle est sage et ne devrait pas être modifiée.

Les vacances

Le rôle des sports

Le temps des vacances doit favoriser les sports, c'est-à-dire la culture physique.

Tous en voient les raisons. D'abord, n'avoir soin que de son esprit n'est pas mieux que de n'avoir soin que de son corps.

Naturellement, le sport n'est pas une fin, mais un moyen. Il doit être pratiqué dans la pensée dominante du souci de la dignité humaine qui trouve un perfectionnement dans le juste épanouissement de toutes les facultés.

La pratique des sports maintient la santé, fait acquérir une beauté légitime, facilite le travail intellectuel, développe des énergies morales et donne de l'élan à l'initiative.

Un confrère écrit les réflexions suivantes que nous faisons nôtres : La pratique d'un sport ne doit jamais, cependant, se traduire, chez les non-professionnels, par des manifestations frénétiques; son entraînement doit être progressif, car rien n'est plus préjudiciable que l'effort violent demandé à des organes et à des muscles non préparés par des exercices rationnellement gradués.

Le sport apporte dans la période agitée que nous vivons, la beauté, l'énergie et l'optimisme aimable, générateur de sympathie. Le sport pratiqué modérément est bon. C'est l'abus qui est mauvais.

Concerts

LE PREMIER CONCERT SYMPHONIQUE AU CHALET DE LA MONTAGNE

C'est devant une foule de plus de 5000 personnes, malgré la pluie, que la Société des Concerts Symphoniques de Montréal a donné, vendredi dernier, le premier d'une série de concerts populaires au Chalet de Mont-Royal.

La Symphonie, sous la direction de Monsieur Wilfrid Pelletier, exécuta un programme susceptible de plaire à tous : l'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, la suite L'Arlesienne, de Bizet, les Contes des forêts de Vienne, de Johann Strauss, et Schéhérazade, de Rimsky-Korsakoff.

Ce premier concert fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par l'auditoire, qui ne ménagea pas ses applaudissements, ce qui lui valut deux rappels : la Marche militaire, de Schubert, et la Valse triste, de Sibelius.

Durant l'intermission, Monsieur Pelletier et l'honorable Athanase David dirent quelques mots très au point. Monsieur Pelletier dit que vu la mauvaise température, il n'espérait voir au concert "que le Comité des concerts et son père et sa mère."

"Qu'on nous donne une salle, et Montréal deviendra le centre de la musique au Canada. Nous aurons des concerts symphoniques et une saison d'opéra, hiver comme été. Montréal, avec son mélange de Français et d'Anglais, est une des villes les plus intelligentes du continent."

L'honorable Athanase David, président des Concerts symphoniques, remercia tout d'abord ceux qui avaient collaboré au succès du premier concert populaire : le ministre du travail, l'honorable William Tremblay, qui octroya une somme pour installer l'éclairage électrique nécessaire, à l'intérieur et à l'exté-

Tribune libre

A propos du prochain congrès de Sorel

Montréal, 6 juillet 1938 Monsieur le rédacteur,

Voulez-vous me permettre deux petites questions à propos de la foire, pardon, du congrès des 23 et 24 juillet à Sorel ? "Dans ma causerie du 31 mai," ai-je lu dans un communiqué de Me Paul Gouin paru au texte dans le Devoir et dans la Presse, "j'ai dit bien clairement que le congrès des 23 et 24 juillet ne serait pas le congrès de l'Action libérale nationale mais bien celui de toutes les forces oppositionalistes bien pensantes, exception faite de "la vieille clique," et j'ai invité de façon non équivoque tous les groupes oppositionalistes bien pensants à collaborer, sur un pied d'égalité, à l'organisation de la convention, au choix de délégués, à la mise à jour du programme et à l'élection d'un chef commun."

Première question. — Le chef-élu du congrès de Sorel sera le chef de qui, de quel ? De l'Action libérale nationale ? des groupes oppositionalistes et d'un nouveau parti ? Et ce nouveau parti sera-t-il, lui aussi, à la fois libéral et national ? et aura-t-il également pour mission de "ré-libéraliser le parti libéral ?"

Deuxième question. — M. Gouin a annoncé "la mise à jour d'un programme." Le programme soumis à l'approbation de l'électorat du Québec aux élections générales provinciales de 1935, donc il n'y a pas encore trois ans, serait-il désuet au point de le renier aujourd'hui du tout au tout ? Je comprends que ce programme, "à base d'encyclopédies," comme dirait M. Duplessis, serait peut-être susceptible d'être amendé de façon à l'adapter aux circonstances actuelles, bien que celles-ci n'aient pas beaucoup changé depuis 1935, mais s'il était réellement bon il y a, encore une fois, à peine trois ans, pourquoi le déchirer et se creuser les méninges pour en élaborer un autre entièrement nouveau ?

La nécessité des grandes réformes d'ordre économique, social et autres, préchées de concert, un moment, avec M. Duplessis, a-t-elle disparu ? Je vous saurais gré, monsieur le rédacteur, de répondre à mes deux questions, mais surtout à la seconde.

Un lecteur.

P.S. — Au fait, j'ai l'intuition que Me Paul Gouin, après s'être tout d'abord, avec toute la modestie, tout le désintéressement qui le caractérisent, choisi lui-même chef de l'Action libérale nationale afin de la soustraire à toute ingérence quelconque possible de la part de la "vieille clique," j'ai l'intuition que Me Paul Gouin, dis-je, sera élu par acclamation chef du prochain et nouveau — comment dirais-je ? — pot-pourri politique. Qu'en pensez-vous vous-même, monsieur le rédacteur ?

Cette correspondance comporte en elle-même les réponses aux questions qu'elle pose.

Le congrès des retailles politiques qui sera tenu à Sorel, n'aura à choisir ni un chef ni un programme : l'un et l'autre sont connus d'avance et déjà "empaquetés". La rédaction.

rieur du chalet ; la maison Dufresne et Cie, pour les réflecteurs ; la Ville de Montréal, pour l'usage du Chalet, "afin qu'il ne soit pas totalement inutile"; la Sûreté municipale, pour l'excellent service d'ordre, la compagnie des tramways, M. Wilfrid Pelletier, cela va sans dire; enfin, en quelques mots volés, il salua son épouse, Mme David. Il aurait bien pu ajouter son nom à cette liste de responsables du nouveau pas fait pour créer à Montréal un centre musical important.

"Il y a quatre ans," dit-il, "la Société des Concerts Symphoniques était en butte au ridicule. Aujourd'hui, nous pouvons nous vanter d'avoir fondé à Montréal trois centres musicaux : l'auditorium du Plateau, la chapelle de Saint-Laurent, où se donne un des meilleurs festivals de musique en Amérique du Nord, enfin le Chalet de la montagne.

"Qu'on prenne \$1,000,000 des fonds de secours au chômage pour construire une salle de concert à Montréal et nous ferons de notre ville le centre musical du Canada — et pourquoi pas de l'Amérique du Nord ?"

Tous les vendredis soirs, d'ici à la fin d'août, il y aura concert au Chalet. Ce soir, le directeur sera M. Paul Stassevitch, qui jouit à Montréal d'une grande popularité. Le retour de M. Stassevitch, violoniste, pianiste et chef d'orchestre d'un mérite exceptionnel, ne manquera pas de faire plaisir aux amateurs de belle musique.

Le programme de ce soir comprend l'ouverture de Russian et Ludmilla, de Glinka, la deuxième suite de Peer Gynt, de Grieg, l'ouverture Roméo et Juliette, de Tchaikovsky, la Danse macabre, de Saint-Saëns, deux Danses slaves, de Dvorak, Kikimora, de Liadoff, et les Danses polovtsiennes du "Prince Igor", de Borodine.

Le centenaire du Saguenay

A l'occasion des fêtes qui viennent de se dérouler au Saguenay, nous sommes heureux de publier ci-dessous un article paru, il y a quelques semaines, dans un journal de Chicoutimi, le PROGRES DU SAGUENAY :

La région du Saguenay fête en juin et juillet, le centenaire de son ouverture à la colonisation.

Il y a cent ans, partout, ici, de Portneuf, à Tadoussac, du Petit-Saguenay à Saint-Thomas-Didyme, ce n'était que la forêt.

Pas une maison, par un sillon de labour, pas une école, pas une église, pas un pouce de chemin, pas une âme qui vive : la forêt !

Après cent ans, c'est ce que vous savez : soixante et onze paroisses, cent trente-cinq mille âmes, des villes, des industries, des routes, des institutions d'enseignement et d'hospitalisation, un évêché; une vie religieuse et civile complètement organisée; la région la plus catholique et la plus française, peut-être, du monde.

En cent ans cela s'est accompli. En cent ans cela s'est accompli par nos pères, par des humbles gens de notre race.

Ils ont fait tout cela sans argent, à force de travail et de courage.

Ils ont créé cette richesse; cette richesse d'homme, ce domaine imposant.

Certes, nous n'oublions pas le concours qu'a prêté dès les premiers temps l'industrie du bois, nous n'oublions pas l'apport qu'ont fourni en ce dernier quart de siècle certaines grandes industries; concours et apport d'importance. Mais cela n'affecte point le mérite et la beauté du résultat.

Calculez la valeur matérielle d'une de nos paroisses : maisons, église, écoles, terres, bâtiments de ferme, bétail, magasins, industries, chemins, aqueducs... que sais-je. Pensez-vous que ça ne vaut pas une manufacture ? que ce n'est pas plus solide et plus heureux, tout considéré, pour un peuple ?

La grande industrie nous impressionne. Parce qu'elle ne nous appartient pas, des gens s'en vont répétant sur un ton décourageant et découragé : nous n'avons rien, nous sommes pauvres, nous ne faisons rien qui compte.

Et à force d'entendre chanter ces refrains démoralisants, à la longue, notre peuple s'en persuade, il baisse la tête.

Quand il devrait marcher la tête haute !

Non ! nous n'avons pas rien ! Non ! nous n'avons pas rien fait ! Non ! nous ne sommes pas si pauvres et si serviles; nous avons bien des défauts, mais nous n'avons pas rien que des défauts !

Si une paroisse vaut une grande industrie, soixante-dix paroisses valent bien sept grandes industries. La terre, c'est quelque chose; c'est ce qu'il y a de mieux, et ça dure et ça traverse les crises.

Et tout cela est à nous, tout cela a été fait par nous ! C'est assez beau et assez glorieux ! Et nous ne parlons pas de la richesse de vie qui pousse, nous ne parlons pas de cette valeur morale, de cette paix, de ces vertus domestiques, de ces dévouements, de cette civilisation équilibrée qui compte bien pour quelque chose parmi les

Le gouvernement King n'encourage pas l'immigration

On fait observer dans les milieux officiels, à Ottawa, à la suite du rapport de l'Overseas Settlement Board publié à Londres, que lorsque la prospérité sera revenue au Canada, les immigrants viendront ici d'eux-mêmes.

La politique du gouvernement est de ne rien faire pour encourager l'immigration, tant que la prospérité ne régnera pas davantage au pays.

Il y eut un jour où le Canada attirait beaucoup les immigrants. L'année précédant la grande guerre, le Canada reçut 382,000 immigrants, dont 125,000 venaient des Îles Britanniques, 100,000 des États-Unis et le reste des autres pays.

Après la guerre, le flot des immigrants reprit, en 1918, alors que 79,000 personnes vinrent des Îles Britanniques et 49,000 du continent européen.

Lorsque la dépression s'abattit sur le pays, l'immigration tomba à presque rien. Depuis, elle n'a pas été reprise.

Les livres

LA PARTICIPATION DU CANADA A LA GRANDE GUERRE

Le premier volume de l'histoire officielle de la participation du Canada à la grande guerre vient d'être publié. Il a été écrit par le col. A. Fortescue Duguid, directeur de la division de l'histoire, ministère de la défense nationale.

Le volume se compose de deux parties, le texte et l'appendice, représentant un millier de pages. Il y a aussi un index en voie de préparation. L'ouvrage contient 24 cartes. Le texte représente 184,000 mots et l'appendice, 450,000. Le premier volume concerne la mobilisation des forces expéditionnaires canadiennes, à partir du début de la guerre, le 4 août 1915, jusqu'au 13 septembre 1915, alors que fut créé le corps canadien.

LA PENSION DES VIEILLARDS

Le 30 juin, la Commission des pensions de vieillesse de la province de Québec a émis 47,000 chèques au montant de \$853,151.89.

Le gouvernement esbrouffeur de M. Duplessis fait sonner bien fort sa trompette à propos de cette pension de vieillesse.

Or, retenir bien trois choses : 1) La loi des pensions aux vieillards a été créée par le gouvernement libéral de M. King.

2) Cette loi a été adoptée par la province de Québec sous le gouvernement libéral de M. Taschereau. 3) Les trois-quarts de ces pensions sont payés par le gouvernement libéral de M. King. — Ainsi, sur les \$200 qu'un vieillard reçoit chaque mois, \$150 sont payés par le gouvernement d'Ottawa.

M. Duplessis et ceux qui l'aident à tromper le peuple ne parlent pas de cela.

Il est bon que nous le disions et les redisons pour crever le ballon plein de vent de la prétendue Union Nationale.

ALTIVIR.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

STUPIDITE MALVEILLANTE

La Patrie publiait, mercredi, une photographie des membres de la délégation papale au récent congrès eucharistique de Québec, réunis sous le portique du ministère de la justice, à Ottawa, où ils étaient allés rendre visite à l'honorable Ernest Lapointe.

La légende de la vignette disait : "La mission papale au Congrès eucharistique national, dont les grandes assises viennent de se terminer à Québec, était de passage, hier, à Ottawa, et a rendu visite au ministre de la justice, M. Ernest Lapointe. Les membres de cette imposante délégation ont bien voulu se laisser photographier au sortir des bureaux du ministère de la justice; mais M. Lapointe a décliné l'honneur de faire partie du groupe et de se placer devant l'objectif."

A moins d'écrire en toutes lettres que M. Lapointe a eu honte de se laisser photographier en compagnie des prélats romains, la Patrie ne

pouvait insinuer plus clairement et plus basement que le ministre de la justice a voulu faire insulte à ceux qu'il venait d'accueillir. Nous ne savons pas quelles raisons notre confrère pouvait avoir de porter un coup aussi bêtement injustifié à M. Lapointe.

Faut-il rappeler que le ministre de la justice a participé au congrès eucharistique de Québec et qu'il était, dans la grande procession, à la tête d'une nombreuse délégation de la députation fédérale, où l'on remarquait, outre de nombreux députés, l'honorable M. Cardin, l'honorable M. Rinfret et le président des communes, Me Pierre Casgrain ? M. Lapointe accueillit, mercredi après-midi, dans son bureau, au ministère de la justice, les prélats de la délégation papale qui venaient lui faire une visite officielle. L'entrevue terminée, M. Lapointe se hâta d'aller reprendre son siège à la Chambre des communes, où un débat sur la Commission des pénitenciers exigeait sa présence. Le secrétaire de M. Lapointe et une escorte de la police fédérale reconduisirent les visiteurs jusqu'à la sortie du ministère de la justice, où fut prise, à l'improviste, la photographie que publièrent plusieurs journaux.

Le soir, en dépit du travail accéléré de la fin de la session, M. Lapointe, invité personnellement par l'archevêque d'Ottawa, se fit un agréable devoir d'assister à un dîner offert, à l'évêché, aux membres de la délégation papale.

Voilà ce qui s'est passé. Le reste n'est que stupidité malveillante de la part de la Patrie. (Le Canada)

Le soir, en dépit du travail accéléré de la fin de la session, M. Lapointe, invité personnellement par l'archevêque d'Ottawa, se fit un agréable devoir d'assister à un dîner offert, à l'évêché, aux membres de la délégation papale.

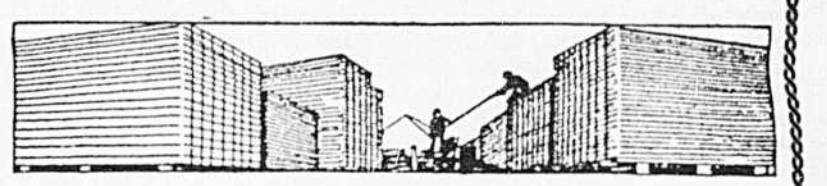
EXCURSION A MONTREAL

85c

Samedi, 9 juillet et dimanche matin, 10 juillet Retour jusqu'à lundi soir, 11 juillet

Voitures ordinaires seulement Aucun bagage enregistré Pacifique Canadien

CONSTRUCTEURS !



Achetez de nous votre bois de construction et nous vous fournirons pour vos maisons d'été, du plancher en bois franc "SPECIAL" à \$35.00 le mille pieds.

THE EAGLE LUMBER Co., Ltd Saint-Jérôme

Téléphone 60 — 300 rue Saint-Janvier

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



Autrefois Mariette Lebon s'inquiétait durant les fréquents voyages de Jean aux confins de la civilisation—lorsqu'il visitait les villes minières et les camps de construction où la vie est rude et dénuée de tout confort. Maintenant il lui téléphone—ainsi qu'aux enfants—de chaque nouvelle localité pour la rassurer et du coup se remonter lui-même. "Après tout," se dit-il, "vous n'êtes jamais éloigné de toute civilisation pourvu que vous ayez le téléphone."



Les réductions de tarif téléphonique—urbain et interurbain—ont élargi, au cours de 1935, 36 et 37, plus d'un million de dollars annuellement aux usagers du Québec et de l'Ontario.

Philippe.

Dernière prière du laboureur

Seigneur ! le froid me gagne et mon vieux corps se brise. Tous mes membres sont las d'avoir tant travaillé ; Après avoir veillé !... Pendant quatre-vingts ans j'ai marché dans la plaine, J'ai labouré la terre et fauché les blés drus ; Accorde-moi d'aller rejoindre en Ton Domaine Les amis disparus !

FRANCIS DESROCHES.

LE MAITRE EST LA... ET IL T'APPELLE

Quand Jésus arriva à Béthanie, après la mort de son ami Lazare, on vint dire à Marie-Madeleine : "Le Maître est là et il t'appelle." Sur-le-champ, elle se leva et alla vers Lui.

res ! Cette visite à votre divin Ami qui vous attend, ne durerait-elle que quelques minutes, ce sera toujours un acte positif auquel le cœur de Notre-Seigneur ne sera pas insensible.

Saint Paul, dans son discours aux gens d'Athènes, leur parlait du "Dieu Inconnu" dont il avait vu le nom inscrit au frontispice d'un de leurs temples.

Allez chez les grands du jour, chez les riches, chez les puissants, vous y verrez une foule qui s'y presse et, dans nos églises, Jésus est seul ! Descendez dans la rue, sur les places publiques ; là encore s'agit d'un peuple innombrable, une foule qui va à son travail, à ses affaires, à ses plaisirs... et, dans nos églises, Jésus est seul !

Nous devons visiter Jésus au Saint Sacrement. Il est là pour continuer son œuvre de miséricorde auprès de ceux qui viennent à Lui ; une vertu sort perpétuellement du Tabernacle.

Recréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 1er juillet 1938 :

ANAGRAMME Parage - Râpage MOTS EN RECTANGLE A R A R A T P A L E U R E M O N D E R A I D E S

NOUVEAUX PROBLEMES

MOTS EN CARRE

1. Unité de poids. - 2. Faisait preuve d'un grand courage. - 3. Fit une tresse avec des cheveux. - 4. Élément gazeux provenant de la désintégration du radium. - 5. Indique le plus souvent la présence d'un terrain imperméable.

LOGOGRIPHE

Je suis léger, bavard, pétillant, curieux ; J'aime à batifoler à l'ombre d'un feuillage. De mes sept pieds, ôtez-en deux ; Je me plais à prier au fond d'un ermitage Mes trois premiers, sans feinte, offrent à tous les yeux L'objet que l'on préfère au plus grand personnage. Et quant aux trois derniers c'est un présent feu ferait Sans lequel un grand feu ferait trop de ravage.



POUR LA FEMME ET LA MAISON

EN MARGE DU CONGRES

Notre peuple est encore sous le coup de l'émotion provoquée par les solennelles manifestations du premier congrès eucharistique national. Au moment où ces lignes sont écrites, Québec, que Son Éminence le Cardinal-Légal a si justement proclamé la Rome du Canada, garde jalousement ses décorations.

Souvenirs dont nous croyons avoir le gerbe pour jamais. Quelle fleur, quel épi risquant de se détacher ? Vivrions-nous cent ans que la messe de minuit continuerait d'être célébrée dans la plaine, le Christ cherchant, parmi ces cent mille âmes, la nôtre.

Jeunesse de Québec et de la province et du pays, quand nous parus-tu aussi belle ? Jeunesse qui arborais les insignes de la J.O.C., de la J.E.C., de la J.I.C. Jeunesse résignée à tous les sacrifices, même à celui du martyre, disais-tu, et à celui de la plume pour la journée du dimanche.

Jeunesse catholique organisée, en retour des espoirs et du réconfort que tu nous apportes - n'avons-nous pas eu un peu honte de nous-mêmes en te voyant agir pendant le congrès ? - quelle récompense exigés-tu ?

Que nous t'aidions à surmonter les obstacles qui jonchent les routes de l'existence ? Mais tu es mieux armée que nous pour cette course. Que nous permettions à d'autres enfants, à d'autres adolescents de se joindre à toi et de former la grande et invincible armée des forts ? C'est là, sûrement, un de tes rêves généraux et nous manquerions à notre devoir en n'en facilitant pas la réalisation.

Jeunesse qui déjà sais te pencher sur toutes les misères, aide tes frères, attire-les à toi par ta vaillance, ton héroïsme. Une croix est une croix, comme la tuberculose. Pourquoi n'en ferais-tu pas partie ? Pourquoi, Guide ou Scout, une de tes bonnes actions des vacances ne serait-elle pas de prêcher l'hygiène ? Par l'exemple, c'est entendu, mais aussi par la parole. Il y a tel petit que tu vois toujours pâle. Combien de ses parents qu'ils doivent le laisser s'ébattre, profiter du grand air. Convinces-les qu'ils doivent le présenter au dispensaire ou chez le médecin. Enseigne à cet enfant ce qui t'a été enseigné à toi-même et te donne ces joues rouges et cet air conquérant.

Dans quelques jours les ligues antituberculeuses ouvriront leurs camps. Hélas, qu'ils sont peu nombreux encore dans la province ! Au lac l'Achigan, à trente milles de Montréal, place pour 400 bambins et bambines. Au lac à la Tortue, près de Trois-Rivières, place pour 200, à Sainte-Foy, place pour 160. Et c'est tout ou à peu près, du moins en 1938.

Si les camps avaient plus de visiteurs, si notre population se rendait compte des miracles qui s'y accomplissent - ce rachat, à peine à se tenir sur ses jambes mais, après deux mois de cure et de repos, il rentrerait chez lui semblant comme un petit homme - si chacun pouvait voir cela, nos sociétés de bienfaisance seraient débordées de demandes et les petites comme les grandes villes voudraient avoir leurs colonies de vacances, elles forceraient la main aux autorités. Même dans les familles, on adopterait un régime plus sain, celui des camps, avec la prière, le couvre-feu et les repas frugaux, les bons repas dont le lait et les légumes constituent la base. Et, dans deux mois, les écoliers courraient à toutes jambes en classe, ils étudieraient ferme, la grande masse de notre population enfantine serait comme vous les scouts, les guides, les croisés : elle nous ferait envie.

Quelle bonne croisée à mener cet été : développer partout une belle jeunesse comme celle que nous avons admirée pendant le congrès. Monsieur le curé, pourquoi n'en diriez-vous pas un mot dans votre prochain prône ?

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

"LES ANNALES"

Quelle délicieuse page dans les Annales du 25 juin, sur les petites princesses anglaises ! Ce numéro contient, en outre, de passionnants articles : L'Angleterre peut-elle s'entendre avec Rome et Berlin ? Les plaidoiries d'un grand avocat politique ; Chez les Pygmées ; Augmenter ou diminuer les salaires ; La guerre des Consciences en Allemagne raciste ; Ce que j'ai vu en

Advertisement for 'Cousine Blanche' beauty products. Text: 'La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beauté de Paris'.

Ayez une peau "jeune"

Sur chaque cinq lettres que je reçois, trois se plaignent de la sécheresse de la peau. C'est de saison. L'ardeur du soleil est en partie à blâmer... et le vent et la poussière ont aussi une large part de responsabilité pour cet état contre lequel il importe de réagir, car la sécheresse de la peau n'est que le début de toute une série d'affections, dont les moindres sont la rugosité, le 'farinage' et les petites lignes qui, en s'incrustant, deviendront des rides profondes.

La "jeunesse" de la peau dépend du bon fonctionnement de petites glandes qui sécrètent une matière huileuse. Dès que ces glandes cessent de fonctionner, pour quelque cause que ce soit, il faut restaurer à la peau la matière grasse que les glandes ne fournissent plus. Comme il est embarrassant de se promener avec une peau grasseuse, il vaut mieux profiter de la nuit, pour restaurer à la peau son onctuosité. C'est pourquoi, je recommande l'usage, chaque soir au coucher, d'une crème de nuit vitaminée AUX VITAMINES "F". J'insiste sur les vitamines "F", parce que ce sont LES SEULES qui puissent par application externe, faire pénétrer dans la peau, les riches huiles similaires à celles que sécrètent les glandes.

Durant l'été, ne manquez pas, chaque soir, d'appliquer une telle crème et votre peau conservera son onctuosité, sa "jeunesse", en dépit de l'ardeur du soleil, du vent, des poussières de la route ou autres causes de l'assèchement de la peau.

Ce traitement s'applique non seulement au visage, mais également aux bras, que les manches courtes exposent à l'ardeur des rayons du soleil... et, naturellement, aux mains.

LES VERRUES Puisque je parle des mains, je signale le fait que depuis quelques semaines, on me demande fréquemment comment se débarrasser des verrues qui déparent la beauté des mains.

Ces petits "bobos", assez humilants pour la beauté, sont, en réalité, de petites verrues érectiles causées par un virus filtrant. Elles sont donc contagieuses et inoculables.

On traite ces petites tumeurs aux rayons X, à la haute fréquence, au cautérisant, à la lumière solaire concentrée par une loupe... procédés qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Quand on ne peut avoir recours à ces méthodes, on peut traiter ces petites éleveuses de l'épiderme par l'application d'un bon corréctif. Je ne conseille pas l'usage d'une telle préparation sur le visage, mais uniquement sur les bras, les mains, le corps en général, parce que les corréctifs sont habituellement caustiques et peuvent fort bien laisser des cicatrices à la suite de leur usage, cicatrices peu visibles sur le corps et les mains, mais qui dépareraient un visage. Pour les verrues faciales, il vaut mieux avoir recours aux traitements électriques donnés par un habile praticien.

Quelques applications d'un corréctif permettront d'arracher une verrue, de la déraciner en quelque sorte. Chose assez extraordinaire, quand on a plusieurs verrues, il suffit souvent de traiter la première verrue apparue, "la verrue mère", comme on l'appelle, pour entraîner la disparition, sans traitement, de toutes les autres, qui ne sont que des proliférations de la première.

Pourquoi ne pas faire venir mes feuilles sur les soins du visage et des mains. Ils comportent des renseignements (tout à fait désintéressés et aucune réclame) fort utiles à cette époque de l'année. Ces feuilles, ainsi que tous les autres que j'ai préparés à l'intention des lectrices de ce journal, vous sont adressés gratis contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun d'eux. J'en ai toute une série à votre disposition comportant, en plus des soins du visage et des mains, les soins des pieds, des cheveux, des yeux... l'excès de graisse, la malgreur, le développement du buste, la transpiration excessive, le bannissement des poils follets, etc. Adressez-moi votre demande en indiquant ceux de ces feuilles qui vous intéressent et en incluant un timbre de 3c pour chacun d'eux. Il suffit de m'adresser ainsi : "Cousine Blanche", 197, 08e, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Hygiène Evitons la typhoïde

Le premier soin de celui qui va passer l'été à la campagne devrait être de s'informer de la qualité de l'eau et du lait, car ce sont les principaux véhicules du germe de la fièvre typhoïde. Non seulement l'eau qu'on boit, mais aussi celle dans laquelle on se baigne doit être l'objet des investigations, puisqu'il est inévitable qu'en nageant l'on avale un peu d'eau.

Les laboratoires, le bureau des ingénieurs-hygiénistes du Ministère de la Santé peuvent fournir des renseignements sur les services d'aqueducs. Pour les approvisionnements privés d'eau : puits, sources et eau pompée des cours d'eau, on peut demander des analyses d'échantillons puisés dans des flacons fournies par les laboratoires, avec les instructions sur la façon de s'en servir.

Le lait et la crème sont analysés sur demande par les laboratoires. Il existe un règlement du Ministère de la Santé, (Chapitre II, Art. 41) qui défend à tout producteur ou autre manipulateur de lait et de crème de vaquer à son travail s'il y a chez lui une personne malade, entre autres maladies, de fièvre typhoïde. Les autorités sanitaires municipales doivent voir à l'application rigoureuse de ce règlement, mais certains cas peuvent échapper à leur surveillance. Il peut aussi arriver qu'un porteur inconnu de germes typhiques manipule le lait et le contaminé, comme il peut d'ailleurs contaminer d'autres aliments.

Aussi ne saurait-on prendre trop de précautions pour éviter cette maladie. A l'heure où paraissent ces conseils, beaucoup de familles auront sans doute choisi l'endroit où elles passeront l'été et les vacances de leurs enfants, mais il est toujours temps de prendre les précautions que dicte le simple bon sens. Le fait qu'il y ait une contamination, par une bacille typhique, de l'eau ou du lait, suffirait pour qu'on eût le droit de changer l'endroit de sa villégiature.

U. R. S. S., par un artisan mécanicien français ; Le rôle des évêques dans la société mérovingienne ; Hippocrate et la médecine moderne, ainsi que le IIe acte de la pièce policière d'Alfred Gragnon ; Grey contre X... Lire les Annales. En vente partout ; le numéro, 3 francs.

Advertisement for 'OPTOMETRISTE-OPTICIEN' by Paul E. Talbot. Text: 'Bachelier en Optométrie, DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL. Spécialité : EXAMEN DE LA VUE. Correction des troubles musculaires des yeux. Prescriptions de verres. PAUL E. TALBOT, Ba. O. 330 rue SAINT-GEORGES - SAINT-JEROME. Pour consultations : Tél. 171. A Saint-Jérôme, les lundi, mardi, mercredi et jeudi, 7 à 10 P.M. BUREAU-CHEF : 6761 rue SAINT-HUBERT, MONTREAL.'

Recettes éprouvées

SALADES Gélée de laitue verte 2 cuillerées à soupe de gélatine 1/4 tasse d'eau froide 1/2 tasse de vinaigre doux 2 tasses d'eau bouillante 1 cuillerée à thé de sel 2 tasses de laitue en feuilles (en lanières fines) 1/2 tasse de piment (finement haché) 1 tasse d'oignon haché 1/2 tasse de vinaigre. Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide cinq minutes, ajoutez le vinaigre, l'eau bouillante, l'oignon, le sucre et le sel. Remuez jusqu'à ce que le tout soit dissout. Coulez et refroidissez. Arrangez la laitue et le piment dans un moule humide et bien graissé. Versez par-dessus le mélange refroidi et mettez au froid. Servez sur les feuilles de laitue avec de la mayonnaise. Suffisamment pour 6 personnes.

Sauce à la crème pour salade 1/2 tasse de crème épaisse 3 cuillerées à thé de sucre 1 cuillerée à thé de moutarde vinaigre ou jus de citron. Battez la crème jusqu'à ce qu'elle soit froide, ajoutez la moutarde, le sucre et le vinaigre, ou le jus de citron. Battez à nouveau.

Sauce pour salade de fruits 2 oeufs 1/2 cuillerée à thé de sel 4 cuillerées à soupe de sucre 2 citrons. Coupez la crème fouettée. Battez les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient en neige légère, ajoutez le sel, le jus de citron et le sucre. Remuez sur de l'eau bouillante jusqu'à ce que le tout soit épais. Refroidir et incorporer la crème.

Salade de chou 1 chou de grosseur moyenne 1 cuillerée à soupe de moutarde 1 pinte de vinaigre 1/2 livre de beurre 1 cuillerée à thé de sel 2 cuillerées à soupe d'amidon 1 tasse de sucre 4 jaunes d'oeuf. Coupez le chou en lanières, ajoutez les ingrédients. Faites cuire lentement environ 20 minutes. Mettez immédiatement dans des bocaux chauds stérilisés. Cette salade se conserve indéfiniment.

Salade de chou chaud Coupez 1/2 chou en lanières fines. Faites cuire dans de l'eau salée pendant 15 minutes, égouttez et tenez au chaud. Juste avant de servir, versez sur le chou le mélange suivant : 1/4 tasse de vinaigre 1 cuillerée à soupe de beurre 1 cuillerée à soupe de farine 1 oeuf.

L'ACHAT DU BOEUF PAR CATEGORIES Ceux qui achètent du bœuf par catégories ne courent aucun risque parce que la qualité des deux catégories de bœuf marqué est garantie par les inspecteurs du gouvernement. La première de ces catégories est appelée "De choix" et les morceaux sont marqués d'une ligne rouge, en forme de ruban ; la deuxième catégorie, "Bonne", est marquée d'une ligne bleue. On trouvera des renseignements complets sur le choix et la cuisson du bœuf dans le bulletin illustré de 52 pages, intitulé "Boeuf, choix et cuisson", que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Advertisement for 'CORECTAL' eye glasses. Text: 'Exigez les VERRES CORECTAL précis jusqu'au bord. Les verres "Corectal" sont vendus par tous les opticiens de la province. Les meilleurs pour vos yeux. Le verre "Corectal" donne une clarté sur toute l'étendue. Les verres "Corectal" sont vendus par tous les opticiens de la province. Les meilleurs pour vos yeux. 1/2 tasse d'eau dans laquelle le chou a bouilli. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, quand le beurre pétille ajoutez lentement de l'eau chaude. Quand le mélange de beurre et de farine est épais et homogène, ajoutez le vinaigre, puis versez par-dessus l'oeuf bien battu. Remettez au feu et remuez jusqu'à ce qu'il se soit épaissi. Combinez avec le chou et faites chauffer à nouveau.

Large advertisement for 'GARAGE E. GIROUX' featuring 'PNEUS GOODYEAR GARANTIS'. Includes illustrations of tires and a cartoon character. Text: 'Nos TERMES font des amis! Venez aujourd'hui faire installer des Goodyear neufs sur votre auto. Vos vieux pneus seront repris en compte. Payez à la semaine, par petits montants faciles, quand vous recevez votre paye. Pas de formalités! Pas de délai! Venez nous voir aujourd'hui. Vous donnez ce qu'il vous est possible de payer argent comptant Balance en paiements égaux chaque semaine selon vos conditions. POUR DES PNEUS GOODYEAR GARANTIS. GARAGE E. GIROUX Téléphone 181 - Saint-Jérôme'

Advertisement for 'PAPIERS A MOUCHES WILSON'. Text: 'EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT. Chaque papier lève des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généralistes. POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.'

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal le lundi 4 juillet 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée, 130, est, rue Saint-Paul, Montréal.

Porcs
Select 190 - 230 lbs 12.00 - 12.25
Prime - \$1.00
Bacon 180 - 230 lbs 12.00 - 12.25
Boucher 160 - 240 lbs 11.50 - 11.75
Léger 120 - 160 lbs 11.50 - 11.75
Lourd 240 - 270 lbs 11.50 - 11.75
Extra lourd 270 lbs

Truies - plus 11.00 - 11.25
- 7.00 - 8.00

Veaux de lait
Choix 7.00 - 7.50
Bon 6.00 - 6.50
Moyen 5.50 - 6.00
Commun 4.50 - 5.00

Veaux de champ - Grassers
Bon 4.25 - 4.50
Moyen 3.75 - 4.00
Commun 3.00 - 3.50

Moutons
Bon 3.00 - 3.50
Commun 2.00 - 2.50

Agneaux du printemps
Choix 11.00
Bons 10.50
Légers 9.00

Vaches
Choix 5.00 - 5.50
Bonne 4.25 - 4.75
Moyenne 3.50 - 4.00
Commun 2.50 - 3.00
Très commune 2.00 - 2.25

Taures
Choix 6.00 - 6.50
Bonne 5.50 - 6.00

Moyenne 4.50 - 5.25
Commune 3.00 - 3.50

Taureaux
Choix 4.75 - 5.00
Bon 4.00 - 4.50
Moyen 3.50 - 4.00
Commun 3.00 - 3.50

Bouillons
Choix 7.50 - 7.75
Bon 7.00 - 7.25
Moyen 6.00 - 6.50
Commun 4.50 - 5.00
Comm. léger 4.00 - 4.50

VOLAILES VIVANTES
Poulets à rôti (gris et rouge)

A - 4 lbs et plus 23c
B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs 21c
C - 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 18c

Poulets à griller (toutes couleurs)
A - 2 lbs jusqu'à 1/2 lbs, bonne qualité 20c
B - 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, qualité moyenne 18c
C - 2 liv. et plus, qualité inférieure aux catégories "A" et "B" 16c

N.-B. - Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces trois catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

DINDES VIVANTES (MERES)
A - 22c
B - 20c
C - 18c
COQS - 14c

Lapins vivants - 13c la lb.
Pigeons vivants - 25c le couple

POULES ABATTUES (sélectionnées)

Spécial 5 lbs et plus 23c
A - 5 lbs et plus 22c
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c
A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c
B - 5 lbs et plus 20c
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c
B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs 18c
C - 5 lbs et plus 18c
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c

Veaux abattus (Engraisés au lait)
Bon 11c
Moyen 9c
Commun 7c

Oeufs
A - (gros) 28c
A - (moyens) 26c
B - 25c
C - 22c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE (frais)
Prix de remise pour la semaine finissant le 31 mai 1938 inclusivement, Montréal & Québec:

No 1 Pasteurisé 25 1/4c
No 1 non Pasteurisé 24 1/4c
No 2 24 1/4c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

FROMAGE
No 1 blanc 13 3/4c
No 2 blanc 12 3/4c
No 1 coloré 13 13/16c
No 2 coloré 13 13/16c

Exposition spéciale de céréales

Le Service des céréales se propose de faire un étalage dans l'une des serres de la ferme expérimentale centrale pour l'avantage des visiteurs venant aux pique-niques ou garden-parties organisés à la ferme au cours de l'été pour les groupements agricoles et les institutions enseignantes.

IMMOBILISE DES SEMAINES PAR LA SCIATIQUE

A 76 ANS, IL VAINC SON MAL AVEC KRUSCHEN

A 86 ans, cet homme est encore très bien portant. Pourtant, il y a 10 ans, il fut immobilisé pendant des semaines par une attaque de sciaticque. Lisez comment il se sent en forme malgré son âge avancé:

"Il y a dix ans", écrit-il, "je fus immobilisé pendant un mois par une grave attaque de sciaticque. Je souffrais beaucoup et ne pouvais pratiquement pas dormir. J'essayai plusieurs remèdes, mais sans résultats appréciables. Enfin, je vis une de vos annonces et décidai de mettre Kruschen à l'essai. J'en pris à peu près une demi-cuillerée à thé dans mon café chaque matin et ma sciaticque disparut graduellement. J'ai eu mes 86 ans le plus derniers et je me porte encore à merveille. Quand mes amis me demandent ce que je fais pour avoir un si bon teint et me garder en santé, je leur dis que je prends des Seils Kruschen."

C.-T. L.
Que vous ayez moins de vingt ans ou que vous ayez atteint l'âge mûr, il n'est pas trop tôt ni trop tard pour commencer le régime de la "petite dose quotidienne". Une pincée de Kruschen chaque matin, dans votre café ou votre thé, voilà ce qu'il vous faut pour vous garder bien portant.

Pommes de terre canadiennes aux Etats-Unis

Les chiffres préliminaires publiés par le Commissaire des douanes à Washington, D.C., E.-U., sur les importations de pommes de terre de semence irlandaises venant du Canada et entrant aux Etats-Unis sous les règlements du contingentement de l'accord commercial, pendant la période du 1er décembre 1937 au 29 mai 1938, donne un total de 510,571 boisseaux. Ceci représente 63.1 pour cent du nombre de pommes de terre canadiennes qui ont droit d'entrée aux Etats-Unis pendant les douze mois de 1938.

Entre le 1er janvier et le 16 juin 1938, le nombre de bovins exportés du Canada sur les Iles Britanniques a été de 19,092 têtes, contre 3,273 têtes pendant la période correspondante de 1937.

Colonisation

Les fêtes prochaines de l'Abitibi

Au début du mois d'août, on célébrera à Amos et un peu partout dans l'Abitibi le 25ième anniversaire de l'arrivée des premiers colons dans cette région jusqu'alors inconnue. On y évoquera le souvenir de ces pionniers, défricheurs du sol qui ont bien mérité de tout notre peuple pour avoir ouvert à la civilisation une région dont on ne connaît pas encore toute la richesse.

L'Abitibi doit beaucoup à ces valeureux pionniers. Sans leur courage, leur constance dans l'effort, on ne connaîtrait pas aujourd'hui cette activité intense qui caractérise les centres miniers et se répand dans tous les environs où l'on fait de l'agriculture et de la colonisation.

C'est à tous les points de vue que l'Abitibi s'est développée dans ce quart de siècle. Le progrès a été plus sensible encore dans les cinq ou six dernières années. En effet, les moyens de communications se sont de beaucoup améliorés, les procédés d'exploitation sont devenus tout à fait modernes et des améliorations sensibles en ont résulté dans tous les domaines. La colonisation elle-même se ressent de tous ces progrès.

Dans le but bien précis de faire connaître le mérite indiscutable de ceux qui les premiers ont bravé les obstacles et conquis pouce par pouce, au prix de durs labeurs, les premiers arpents de terre de ce vaste empire du nord on ne manquera pas de comparer leur sort à celui des colons actuels.

Cette comparaison est-elle réellement possible? Les colons d'aujourd'hui étaient-ils plus courageux que ceux d'aujourd'hui? Il ne faut pas oublier que la plupart d'entre eux n'avaient pas connu l'aisance,

de sa grange, il entendit le roulement d'une voiture et le claquement d'un fouet accompagné d'une voix ricanieuse qui disait: "File, gabelle, les chemins sont beaux."
Ayant inspecté les deux côtés de la route, il n'aperçut absolument rien et il allait se croire le jouet d'une hallucination, lorsqu'en jetant par hasard, les yeux au-dessus des "bâtiments", il aperçut une voiture qui filait sans dessus-dessous "comme une poussière", avec le cheval et un voyageur la tête en bas. C'était une "chasse-galerie", c'est-à-dire un mécréant qui s'en allait vers l'éternité en vertu d'un marché conclu avec Satan. L'oncle entra dans la maison "blanc comme un drap" et, sans dire un mot, il fit mettre toute la famille à genoux pour réciter le chapelet.

Ah! c'est qu'il en avait vu bien d'autres dans son jeune temps, le grand-oncle à Azarie, lorsqu'il passait l'hiver dans les chantiers de la garniture en compagnie de lascars qui n'étaient pas toujours de la croix de Saint-Louis!

Il avait souvent raconté, dans la famille, "l'équipée" d'un groupe de ces renégats qui étaient allés voir les blondes à 200 milles de distance dans un canot d'écorce que le diable emportait à travers les airs par une belle nuit de Noël, au lieu de rester à la messe de minuit qu'un missionnaire était venu dire au chœur. Aussi les avait-il trouvés, le lendemain matin, étendus dans la neige au pied d'une épinette, saouls comme des grives, et la figure labourée de nombreux coups de griffes qu'ils avaient reçus de leur Maître, les sacrépants! (1).

X. LES CHARLATANS

Nous aurions beaucoup à raconter sur les revenants, les sorciers, les hommes sans tête et autres fantaisies et d'esprit de travail. Qu'il faille leur donner plus aujourd'hui, étant donné l'évolution générale, c'est incontestable. Cela, toutefois, ne diminue en rien leur mérite. S'il leur faut moins de cette audace qui lance dans les entreprises inconnues, ils ne peuvent tout de même arriver sans un esprit de persévérance qui ne se laisse abattre par aucune difficulté.

Au train où vont les choses, surtout si la colonisation allait prendre

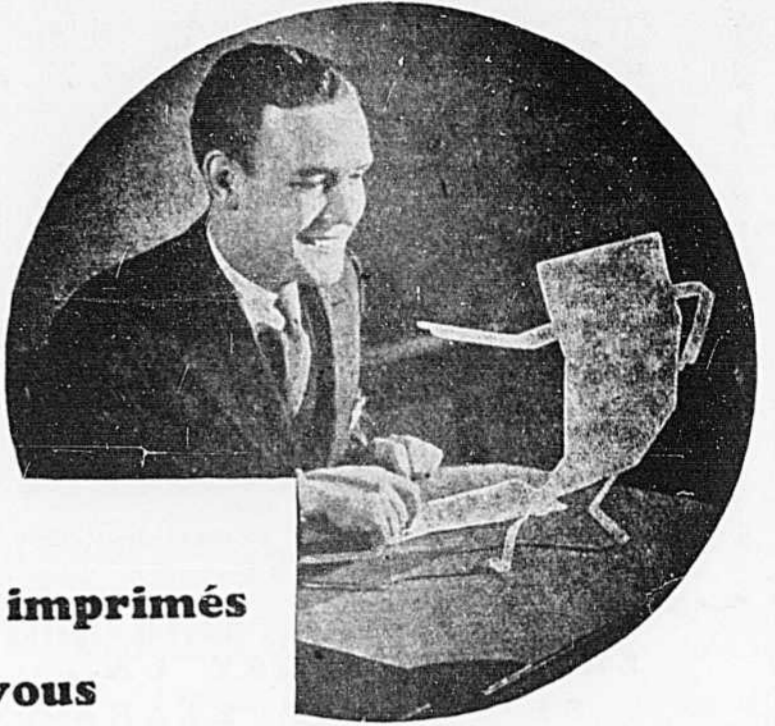
des commodités modernes; il leur en coûterait d'autant moins de tenter l'aventure. Par ailleurs, ceux d'aujourd'hui peuvent compter jusqu'à un certain point sur l'aide de l'Etat pour faire un succès de leur exploitation; les premiers n'avaient à peu près rien de ces encouragements. Les défricheurs d'aujourd'hui ou ceux d'il y a un quart de siècle sont toujours des défricheurs: sans eux comme aux autres, Dieu sait ce qu'il faut de courage, d'éner-

gie et d'esprit de travail. Qu'il faille leur donner plus aujourd'hui, étant donné l'évolution générale, c'est incontestable. Cela, toutefois, ne diminue en rien leur mérite. S'il leur faut moins de cette audace qui lance dans les entreprises inconnues, ils ne peuvent tout de même arriver sans un esprit de persévérance qui ne se laisse abattre par aucune difficulté.

une allure proportionnée aux possibilités économiques, industrielles, commerciales et agricoles qu'offre ce vaste empire du nord, dans un autre quart de siècle, on ne s'y reconstruirait plus.

Et quand elles n'auraient que mieux fait connaître à toute notre population la richesse du sol abitibien, ses promesses d'un bel avenir agricole, les fêtes de l'Abitibi n'auraient pas été organisées en vain.

J.-B. LANCTOT.



La qualité de vos imprimés parle pour vous

Avant de placer votre prochaine commande, venez nous voir, téléphonez ou écrivez-nous; nous vous soumettrons des plans pour vos meilleurs intérêts

- Obligations - Actions
Papeterie Commerciale - Circulaires
Calendriers - Travaux de ville
Journaux - Revues - Catalogues
Cartes de visite - d'affaires
Faire-parts - Souvenirs mortuaires

LES COMMANDES PAR CORRESPONDANCE RECOIVENT LA MEILLEURE ATTENTION



Imprimerie J.-H.A. LABELLE Limitée

303 Avenue PARENT - Téléphone 12
(VOISIN DE LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN)
SAINT-JEROME

Etablie en 1905



POUR MOI "TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

SUPERSTITIONS ET CROYANCES POPULAIRES AU CANADA

Par Victor Morin

(Suite)

VII. LES LOUPS-GAROUS
Si les "feteux de sorts" ont des accointances avec le Mauvais-Esprit, les mécréants qui passent sept années consécutives sans faire leurs Pâques sont encore bien plus à craindre puisqu'ils sont véritablement "possédés du démon" et qu'ils "courent le loup-garou" pendant la nuit.
Un loup-garou peut vous paraître très respectable pendant le jour; vous pouvez avoir avec lui des relations sociales fort agréables, et peut-être en côtoyez-vous tous les jours sans vous en douter, mais malheur à vous si vous le rencontrez sur le coup de minuit!
D'abord, un loup-garou est à l'épreuve des balles. Sa couenne est si dure que, pour la percer, il faut un fusil chargé d'une balle bénite ou d'un chapelet en guise de mitraille, et encore faut-il qu'à ce moment on soit porteur d'un tréfile à quatre feuilles. Pendant le jour, la peau se retourne avec le poil en dedans du corps et le brigand reprend sa forme de citoyen respectable, tout comme le double personnage du "Dr. Jekyll et Mr. Hyde", aggravé des instincts sanguinaires d'un loup authentique.
Mais on n'a pas toujours sur soi

des tréfiles à quatre feuilles ni des balles bénites et, dans ce cas, le plus sûr moyen de se débarrasser d'un loup-garou et surtout de délivrer son âme, c'est de lui faire bravement face avec un couteau dès qu'il se porte à l'attaque. Sa peau est dure, mais il a un point vulnérable: c'est le front sur lequel a coulé l'eau sainte du baptême. Tout en évitant ses dents et ses griffes, il faut lui faire une entaille en forme de croix à cet endroit et, dès que le sang aura coulé, il reprendra pour toujours sa forme humaine en vous implorant de ne pas divulguer son nom. On éprouve parfois des surprises déconcertantes en se trouvant ainsi en présence d'un parent ou d'un ami qu'on n'aurait jamais soupçonné!

VIII. LA DANSE DU MARDI-GRAS
Les livres saints nous enseignent que le Démon tourne sans cesse autour de nous comme un lion rugissant, mais l'achat de la poule noire, la poursuite des feux-follets et même la métamorphose des loup-garous ne lui fournissent pas de sport comparable à celui de guetter les âmes des chrétiens qui oublient les préceptes de la pénitence en prolongeant les fêtes du Mardi-

Gras jusque sur le Mercredi-des-Cendres.
Quand on a travaillé sans repos depuis le temps des "semences" jusqu'à celui des "récoltes" qui se prolongent par "l'arrachage" des légumes dans la "basse automne", il est bien permis de se délasser un peu "au temps des fêtes" et surtout "des carnavales"; mais il ne faut pas dépasser l'heure fatidique de minuit qui marque le commencement du carême, car on risque d'y perdre son âme. C'est l'affreuse expérience qui faillit égarer à jamais les amours de Rose Latulipe avec Michel Brindamour.
Et pourtant, les heures passent vite à danser le rigodon, la gigue voleuse et le "reel à quatre" quand on a un partenaire qui a du souffle, des yeux clairs et des jarrets solides... Avec un petit verre de whisky blanc de temps en temps, on n'a pas d'idée comme le minuit du Mardi-Gras nous tombe vite sur le canyen.
En ce point-là chez le père Jérémie Latulipe où tout le rang avait fêté les "jours gras" en l'honneur de Rose qui devait se marier "après les semences" lorsqu'on vit arriver un beau berlot rouge, tiré par un fringant cheval noir et qu'un jeune homme de belles manières vint demander la permission de prendre part aux divertissements. Il dit qu'étant de passage dans la paroisse, il avait vu les fenêtres illuminées, avait entendu le violon et n'avait pu résister au désir de se joindre à une aussi aimable compagnie. On lui fit bon accueil; il leva son riche paletot de fourrure, accepta un verre de whisky "non baptisé" qu'il avala d'un trait, mais, chose singulière, il garda ses gants fins en prétextant des écorchures aux mains.

Rose Latulipe ne tarda pas à tomber sous le charme du séduisant étranger; c'était un danseur habile et infatigable. Ils dansèrent sans trêve, se contèrent fleurette et échangeaient des oeillades enflammées au grand "déconfit" du pauvre Michel qui restait isolé dans un coin sombre, mais qui n'en observait pas moins tous les mouvements de son rival détesté.
Les douze coups de minuit venaient de sonner, lorsque Rose, pressée par le beau danseur, consentit à retirer de son cou une petite croix d'or quelle lui remit en guise d'amour; mais elle n'eût pas plutôt fait ce geste irréfléchi que déjà l'inconnu l'entraînait vers la porte en l'entraînant fortement des longues griffes qui s'étaient fait jour au bout de ses gants!
Prompt comme l'éclair, Michel s'élança vers sa fiancée et la retint en lui jetant son chapelet autour du cou, juste au moment où elle franchissait le seuil entre les bras de son terrible ravisseur.
Le cavalier disparut alors dans la nuit en lançant un blasphème épouvantable, et lorsque les hommes sortirent pour voir ce qu'était devenu le fringant coursier noir et le beau berlot rouge, tout était disparu, mais la neige était entièrement fondue près du poteau où le cheval avait été attaché et la petite croix de Rose brillait seule au milieu du fumier!
Les noces eurent lieu sans éclat au moins de mai suivant, Rose ayant fait la promesse de ne plus jamais danser.
IX. LA CHASSE-GALERIE
Un jour que le grand-oncle d'Azarie Lalumière était à fumer tranquillement sur le seuil de sa porte en regardant la réverbération d'un brillant soleil de juillet sur le toit

des commodités modernes; il leur en coûterait d'autant moins de tenter l'aventure. Par ailleurs, ceux d'aujourd'hui peuvent compter jusqu'à un certain point sur l'aide de l'Etat pour faire un succès de leur exploitation; les premiers n'avaient à peu près rien de ces encouragements. Les défricheurs d'aujourd'hui ou ceux d'il y a un quart de siècle sont toujours des défricheurs: sans eux comme aux autres, Dieu sait ce qu'il faut de courage, d'éner-

gie et d'esprit de travail. Qu'il faille leur donner plus aujourd'hui, étant donné l'évolution générale, c'est incontestable. Cela, toutefois, ne diminue en rien leur mérite. S'il leur faut moins de cette audace qui lance dans les entreprises inconnues, ils ne peuvent tout de même arriver sans un esprit de persévérance qui ne se laisse abattre par aucune difficulté.

chens" pour favoriser la dentition des enfants, et combien d'autres.
Plus la maladie était grave, plus les remèdes étaient dégoûtants: les cataplasmes de fiente de vache pour les enflures, les galettes de pour contre la jaunisse, les toiles d'araignée pour les coupures étaient au nombre des prescriptions usuelles, sans compter la pilule d'antimoine qui se transmettait de père en fils comme cathartique perpétuel à l'usage de la famille!
Mais il y avait des époques fatidiques à observer. Si, d'un côté, l'eau courante recueillie le matin de Pâques, "avant que le soleil danse", était souveraine pour les maux d'yeux, d'autre part, le cas d'un homme "morfondu" ou malade d'un "coup d'eau" dans le "décor" de la lune était bien risqué!
Tous ces rites, toutes ces croyances dont la naïveté nous enchante sont en voie de disparition aujourd'hui sous la marée montante du progrès. L'électricité, l'automobile, la radio qui mettent l'habitant des campagnes les plus reculées en contact immédiat avec le reste du monde ont détruit sans espoir le pittoresque de nos traditions populaires.
Doit-on s'en réjouir ou le regretter? Au point de vue purement matériel, c'est un bienfait, sans doute; mais, pour l'écrivain, pour l'artiste, pour l'observateur, c'est assurément une perte dont il y a lieu de gémir.
(1) Cette croyance est très ancienne; l'archevêque Agobard, qui vivait à Lyon au IXe siècle, rapporte que les bonnes gens croyaient alors à l'existence d'êtres mystérieux dans les nuages, auxquels des navires aériens portaient les fruits détachés des arbres par le vent.

NOUVELLES DE PARTOUT A la T. S. F.

(De nos correspondants)

A Sainte-Thérèse

M. L'ABBE BAZINET DIRECTEUR AU SEMINAIRE

M. l'abbé Léopold Bazinet, aumônier de l'Association Ouvrière de Sainte-Thérèse et professeur au Séminaire, a été nommé directeur des élèves et a pris immédiatement charge de son nouveau poste. Il succède à M. l'abbé Alphonse Cloutier.

M. l'abbé Bazinet est très bien connu de notre population. Depuis quelques années, il apporte presque quotidiennement son appui à notre clergé paroissial. Il est très estimé des paroissiens et très bien considéré par les autorités religieuses de notre paroisse.

A Labelle

Samedi, fut béni le mariage de Mlle Gabrielle Labelle et Lucien Gareau, par M. l'abbé D. Guay. L'orgue était touché par Mlle Geneviève Morin. M. Ald. Labelle chanta le Noël du mariage, ainsi que l'Ave Maria de Rosewicz. Mlle M. Miljourns chanta un cantique à la Sainte Vierge. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Les gagnants du concours "Radio-Mélomanie Di-So-Ma"

En présence d'un auditoire considérable, les citoyens montréalais éminents dont les noms suivent, ont procédé au tirage des grands prix du récent concours "Radio-Mélomanie Di-So-Ma", au studio radio-phonique, lundi matin, 27 juin: M. l'échevin George Layton, représentant le maire Raynault, de Montréal; M. A. Labelle, agent général de la Ligue Française; M. H.-M. Reid, de l'Agence de Publicité; J.-J. Gibbons, et M. Phil Lalonde, directeur du poste CKAC.

Advertisement for Pepsicola featuring a bottle and the text 'LE BREUVAGE HORS-LIGNE' and '12 ONCES 5¢'.

Embouteillé par Les Liqueurs Select. Tél. 139. SAINT-JEROME

A Saint-Canut

Samedi, 18 juin, en l'église paroissiale, décorée de fleurs de la saison, M. le curé bénissait le mariage de Mlle Madeleine Perrault, fille de M. Henri Perreault, marguillier de la paroisse, et de Mme Perrault, avec M. Aurèle Villeneuve, fils de M. et Mme Arthur Villeneuve, de Saint-Colomban.

Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par M. E. Villeneuve, M. A. Leblanc, Th. Perrault, Th. Legault, Mlle Y. Legault était à l'orgue.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de crêpe gracieuse cendrée, garnie de taffetas gris-bleu, chapeau de même ton avec petit voile de tulle illusion; son bouquet se composait d'une gerbe de roses blanches.

Il y eut réception chez M. et Mme A. Perrault, puis les nouveaux époux partirent pour voyage à L'Annonciation. Pour voyager, Mme Villeneuve portait un ensemble en crêpe blanc et bleu, un manteau de lainage beige avec accessoires bleu-marine.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Laurent Perreault, Odilon Gélinas, Oscar Bourguignon, Adrien Drolet, Wilfrid Lapointe, Alphonse Bigué, Paul Bigué, de Montréal; MM. et Mmes Arthur, Ovide et Gaëtan Villeneuve, Jos. Bourgeois, P. Saint-Vincent, Armand Bertrand, Jean Lepage, Lionel Robert, L. Desrosiers, Pierre Villeneuve, Joseph Villeneuve, Mlle A. Bourgeois, A. Leblanc, Y. Legault, M. Lepage, Th. Perrault, F. Villeneuve, MM. P. Bourgeois, E. Villeneuve, Y. Perrault, G. Huot, R. Desrosiers, A. Villeneuve et plusieurs autres. Meilleurs vœux aux nouveaux époux!

A La Macaza

M. et Mme Georges Miljourns font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles jumelles portant les noms de Huguette et Lisette. Parrains et marraines, M. Noël Miljourns, oncle de l'enfant, Mlle Antoinette Brisebois, tante de l'enfant, et M. et Mme Ernest Brisebois, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Delphis Desjardins visitent leurs parents à Sainte-Adèle.

M. Jos. Ouellette, de Noranda, de passage chez sa fille, Mme Edouard Desjardins.

Le 24 juin, nous avons eu la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Il y eut 16 chars allégoriques et à 8 hres, eut lieu le feu d'artifice.

La fête a été des mieux réussies et nous avons été encouragés par plusieurs personnes de L'Annonciation et Labelle.

Félicitations à M. Roméo Bélanger, l'organisateur.

Mesdames Joseph Coupal, Alphonse Prud'homme, Alphonse Perreault et Eldège Campeau sont allées suivre les exercices d'une retraite fermée à Nominique.

M. Hector Piché et sa fille Fernande, sont venus à Brébeuf, à l'occasion du mariage de leurs parents.

Dans leurs chalets, pour la saison estivale: M. J.-C. Berthiaume et sa famille, M. Gamache, M. et Mme Lemieux et leurs enfants, M. et Mme Joseph Bélisle, Maurice, Cécile et Simonne Bélisle, M. et Mme Armand Hébert, M. et Mme L. Louis-Seize et Mlle Lorraine, M. et Mme Henri Robillard, Mmes Chartrand et Prefontaine, Mme L. Racette et Mlle Annette Racette, Mme Henri Cyr, la famille Labonté ainsi que Mme Langelier et beaucoup d'autres.

M. et Mme Louis Coupal sont allés à Montréal dernièrement. Mlle M.-B. Coupal et Marthe Legault, en vacances ici pour un certain temps.

M. et Mme Joseph Coupal sont revenus de Québec, où ils ont assisté au Congrès Eucharistique.

A Val Morin

Mme P. Ouellette, en promenade à Montréal. M. A. Lapière, de passage à Montréal. Mme F. Marinier, de Sainte-Adèle, chez sa soeur Mme F. Vanier. Mlle R. Lepage, à Saint-Lin, chez son père, M. A. Lepage. Mlle Y. Ouellette, en vacances chez son père, M. P. Ouellette.

M. L. Champigny, de Sainte-Anne de Beaupré, chez son père M. A. Champigny. M. C. Lepage, à Mont-Laurier, chez son père, M. A. Lepage. M. et Mme J. Trudeau et leurs enfants, de Montréal, dans leur résidence.

M. Yvon Robert, lutteur, au camp Emile Maupas. M. et Mme J. Locas et leurs filles, de passage à Sainte-Marguerite.

M. Papineau-Couture et ses enfants, parmi nous pour le temps de la villégiature. Les pluies abondantes que nous avons eues ont très avantageusement contribué à la croissance des plantes.

M. l'abbé Paul Laurin, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, prêtera son concours pour le temps de la villégiature. Les réparations commencées à la résidence des Frères des Ecoles Chrétiennes se continuent et bientôt ils pourront de leur chapelle privée ainsi que de toutes les nécessités qui doivent leur donner le confort.

Le 25e anniversaire de l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation

Les autorités civiles et religieuses d'Amos, conjointement avec les Chambres de Commerce aînées et cadettes de l'Abitibi, ont constitué un Comité chargé d'élaborer un programme à la fois instructif et récréatif afin de célébrer dignement le 25ième anniversaire de l'ouverture de l'Abitibi à la Colonisation. Cet anniversaire coïncide avec celui de la ville d'Amos, chef-lieu de l'Abitibi, qui fut érigée civilement en 1913. C'est dans cette ville, sise sur les bords de l'Harricana et qui fut le théâtre de l'arrivée du premier colon en 1910, que les fêtes se dérouleront de façon grandiose, les 7, 8, 9 et 10 août prochain.

Ces quatre jours de manifestation seront marqués d'un grand Congrès de Colonisation, d'une exposition des produits miniers de l'Abitibi et d'une grande parade historique.

UNE MESSE EN PLEIN AIR, célébrée sur un autel rustique construit en épinette noire de l'Abitibi et qui sera érigé sur l'un des plateaux de la ville d'Amos, ouvrira dignement les fêtes et marquera le lien qui unit, en cette province, l'Eglise et l'Etat. Le soir, un immense feu d'artifice et l'illumination des maisons et des rues d'Amos donneront le signal des réjouissances populaires.

LE CONGRES DE COLONISATION s'ouvrira le lendemain et sera suivi, dans l'après-midi, d'une randonnée d'autos à travers nos paroisses de colonisation.

LA GRANDE PARADE HISTORIQUE DES CANTONS qui aura lieu le même soir à Amos, sous le flamboyement des torches et des "quenouilles" et à laquelle participeront des délégations des quelque quarante cantons habités de l'Abitibi, évoquera, par les costumes et la transition chronologique, la première occupation du sol par les Indiens et l'origine des noms de chacun de ces cantons.

Le Comité est d'opinion que notre population n'est pas suffisamment au courant de l'hommage qui a été rendu aux vieilles provinces de France d'où nous sommes issus par ceux qui désignent d'un nom historique chacun des cantons de l'Abitibi.

Nous désirons rappeler que chacun de ces cantons porte le nom d'un officier de l'armée de Montréal, tel que Carpentier, Landrienne, Cadillac, Malartic, Bourlamaque, Senneterre, Desnoëllozes, ou de l'un de ses régiments, tel que Languebec, Béarn, Guyenne, La Sarre, La Reine, etc.

Dans cette parade, s'intercaleront fanfares et clairons, une chorale qui interprétera nos chants du terroir, quelques chars allégoriques et un groupe d'Indiens de la région.

UNE EXPOSITION DES PRODUITS MINIERES et la CLOTURE DU CONGRES DE COLONISATION SERONT LES EVENEMENTS DES DEUX DERNIERES JOURNEES et seront clôturées, le soir, par une fête en plein air, fête du terroir, au cours de laquelle on verra rivaliser dans un concours pittoresque, les violonneux, les gigueurs, accordéonistes et chanteurs de la région.

Ce sont là les points essentiels du programme que le Comité d'organisation des fêtes entend suivre pour marquer cet événement important de l'histoire encore courte mais combien significative de cette région neuve.

Des tournois de balle-au-camp, de balle-molle, de tennis, etc., mettront aux prises les meilleures équipes de la région et des villes voisines; des courses, des jeux de toutes sortes seront organisés pour amuser les spectateurs durant les heures libres. Le Comité est en pourparlers avec les autorités du Canadien-National et certaines agences de voyage en vue d'organiser des excursions qui partiront des grands centres pour transporter à Amos les milliers de voyageurs désireux de visiter l'Abitibi à l'occasion de ces grandes manifestations. Les fêtes de l'Abitibi seront uniques en leur genre, à cause de ce cachet de terre neuve et de mines merveilleuses dont elles seront revêtues et que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs.

Radio-Canada

RADIO-CANADA RELAIE LES CONCERTS DE PHILADELPHIE. Alexander Hilsberg dirigera l'Orchestre de Philadelphie, au concert du vendredi 8, de 9 h. 30 à 10 h. 30 du soir, concert que diffuseront les postes du secteur français de Radio-Canada par relais du Mutual Broadcasting System.

On entendra ainsi le "concerto" en ré majeur, de Tschalkowsky et "Finlande", de Sibelius, deux oeuvres, surtout la dernière, qui ont conquis le goût du public. Ces concerts se donnent au Fairmount Park (Robin Hood Dell) à Philadelphie.

LE QUATUOR KREINER JOUERA DES OEUVRES DE TURINA ET DE HAYDN

Le Quatuor Kreiner, au concert que le poste CBF de Radio-Canada diffusera le samedi 9 à midi, par relais de la N.B.C., jouera "La Oracion del Toloro", de Turina, et le Quatuor dit de l'Ano, opus 76, no 2, de Haydn. On l'a ainsi nommé parce qu'il contient des effets sonores qui ressemblent à un braiement.

A midi et demi, Radio-Canada diffusera un concert de musique tzigane. Leon Zuckert dirigera. La chanteuse Sofiya Romanko, artiste d'origine ukrainienne, a été engagée pour ce concert.

L'APPRENTI SORCIER DE PAUL DUKAS

Au programme de la Symphonie de Philadelphie. — Un relais de Radio-Canada. Le concert que donnera l'Orchestre de Philadelphie le samedi 9, de 8 h. 30 à 10 heures du soir, et que Radio-Canada diffusera par relais du Mutual Broadcasting System, sera dirigé par Alfred Wallenstein. Lucy Monroe, artiste de la scène et de la radio, a été engagée pour ce concert.

Les oeuvres inscrites au programme sont l'Ouverture de Delamarter, "They Too Went to Town", "Suite", opus 19, de Dohnanyi, "Marietta Lied zur Laute", de Korngold, l'Ouverture "Sémiramis", de Rossini, "Dans le silence de la nuit", de Rachmaninoff, "Le vieux refrain", de Kreisler, "Il Bacio", d'Arduini, "Air" en ré majeur, de Bach, "Pavane", de Gould, et l'"Apprenti Sorcier", de Paul Dukas.

LE QUATUOR COOLIDGE

Le Quatuor Coolidge, à son concert du dimanche 10, à midi et demi, concert diffusé par la National Broadcasting Company et les postes de Radio-Canada, jouera le Quatuor en sol, opus 42, no 3, de von Herzogenberg, "Little March" et "Cosack" de Kroll.

LA CLEF MAGIQUE DE LA R.C.A. ET GERSHWIN

Ce sera, le dimanche 10, la veille du premier anniversaire de la mort de George Gershwin. C'est pourquoi la Clef Magique de la R.C.A. fera entendre, au cours de l'émission de ce jour, de 2 heures à 3 heures de l'après-midi, par le poste CBF, des oeuvres du célèbre compositeur américain. Nathaniel Shilret, ami intime de Gershwin, dirigera l'orchestre.

Les solistes seront Felix Knight, ténor, et Sonny Schuyler, baryton. Jane Froman, artiste de la scène et de la radio, est aussi au programme de même que Linton Wells, reporter de la R.C.A., qui parlera de Caracas, Venezuela.

LE FESTIVAL MUSICAL DES TROIS-RIVIERES

Radio-Canada diffusera le concert du dimanche 10. — Dix-huit corps de musique. La musique qui sera exécutée l'après-midi du dimanche 10, au festival de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec, sera diffusée par le poste CBF de Radio-Canada.

Cette émission commencera à trois heures pour se terminer à cinq heures. Ce festival a été organisé à l'occasion du 60ième anniversaire de l'Union Musicale de Trois-Rivières.

Dix-huit corps de musique se feront entendre lors de la revue du dimanche après-midi. Ce sont: L'Harmonie de Valleyfield, le Cercle Philharmonique de Saint-Jean, L'Harmonie de Granby, L'Harmonie de Sherbrooke, la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe, l'Union Musicale de Joliette, l'Harmonie de Drummondville, l'Union Musicale de Grand-Mère, l'Union Musicale de Shawinigan Falls, l'Union Musicale des Trois-Rivières, l'Harmonie Piché de Lachine, l'Harmonie de Sorel, l'Union Musicale de Thetford Mines, l'Harmonie de La Tuque, le Cercle Musical de Victoriaville, l'Harmonie du collège de Grand-Mère, l'Harmonie de l'Immaculée-Conception, (Shawinigan-Falls), la Fanfare de Yamachiche,

l'Union Musicale du Cap-de-la-Madeleine et le Philharmonie DeLa-Salle, (Trois-Rivières).

LA MUSIQUE DES H. M. GRENADIER GUARDS

Le soliste au radio-concert de la musique des H. M. Grenadier Guards, le dimanche 10, à 6 h. 30 du soir, sera M. Armand Gagnier, clarinettiste. Le capitaine J.-J. Gagnier a préparé le programme suivant:

Ouverture "Patrie", Bizet; Variations sur l'air de "Malborough", Paradis, Soliste, Armand Gagnier, clarinettiste; "Chanson des Aventuriers"; Toccata de la 5ième Symphonie, Widor; Marche: Troisième centenaire des Trois-Rivières, Hudlot.

Ce concert est diffusé du poste CBF et relayé par les postes de Radio-Canada et ceux de la National Broadcasting Company.

L'APPRENTI SORCIER DE PAUL DUKAS

Cette oeuvre inscrite au radio-concert de la Symphonie de Toronto, le jeudi 14. On remarque au programme du concert symphonique du jeudi 14, à l'Arena Varsity de Toronto, — les Concerts Promenade — l'oeuvre admirable de Paul Dukas, "L'Apprenti Sorcier". Quelques chefs d'orchestre l'ont donnée, au cours de la saison, dont Toscanini. En inscrivant au programme du prochain concert "Prom", Reginald Stewart a répondu aux vœux de nombre de dilettantes.

"L'Apprenti Sorcier", l'oeuvre maitresse de Dukas, a été joué pour la première fois en 1897. Ce fut un succès. Le compositeur s'est inspiré d'une ballade de Goethe. Le disciple d'un vieux sorcier se sert, en l'absence de son maître, d'un balai magique qui, au moyen d'une formule incantatoire, s'anime et fera tout le travail. Une fois la tâche terminée, l'imprudent disciple voudra mettre fin à l'enchantement. Ce sera sans succès car il ne connaît pas la formule nécessaire. Le balai continuera de tout remuer, au risque de provoquer une catastrophe. Un coup de hache ne pourra le réduire à l'impuissance. Seule, l'arrivée du sorcier ramènera l'ordre et le calme.

Elizabeth Wysor, contralto, qui eut des débuts très heureux en 1935 à New-York, a été engagée pour ce concert. Un communiqué d'un impresario de Toronto dit que contrairement à l'idée que l'on se fait

généralement d'une contralto, — grande stature et teint brun, — Elizabeth Wysor est petite, d'une taille très mince et blonde. Voilà son portrait. Les nombreux engagements qu'elle a obtenus aux Etats-Unis prouvent qu'elle est une artiste aimée de ses publics. Elle chantera "Amour, viens aider", air de "Samson et Daïlla", de Saint-Saëns, et "Ah, mon fils", air du "Prophète", de Meyerbeer. L'orchestre jouera outre l'Apprenti Sorcier, de Dukas, une oeuvre de Mozart, "Eine Kleine Nachtrausik", et deux pièces de Delius, "On hearing the first cuckoo in the Spring" et "Brigg Fair".

Les postes de la Société Radio-Canada feront le relais de ce concert. Heure: 9 heures à 10 heures du soir. Date: le jeudi 14 juillet. M. Aurèle Séguin fera les commentaires en français.

LES CONCERTS DIRIGES PAR ALFRED WALLENSTEIN

Le petite symphonie que dirige Alfred Wallenstein aux studios du Mutual Broadcasting System, jouera au concert du jeudi 14, relayé par Radio-Canada, "Soirées Musicales", de Britten et la Symphonie en do majeur, de Dittersdorf. Heure d'émission: 8 heures à 8 h. 30 du soir.

RADIO-THEATRE

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront, le jeudi 14, à 8 h. 30 du soir, une comédie en un acte de Jules Claretie, "Monseigneur en vacances". M. Auguste Ceryc dirigera. Cette émission, transmise par CBF, sera relayée par les postes du réseau français de Radio-Canada.

Advertisement for 'Clichés! Service' featuring a camera and the text 'Service DE PHOTOGRAVURE Engr. 147, RUE SAINT-JEROME - MONTREAL. R.-René LABELLE, prop.'

Large advertisement for 'Majestic' radio featuring a large image of the radio and the text '\$30 POUR VOTRE VIEUX RADIO en échange contre ce NOUVEAU! Majestic AUTOMATIQUE 8 LAMPES TOUTES ONDES. Tel qu'illustré. — Radio flambant neuf, modèle avec cabinet en véritable noyer, haut-parleur dynamique de 12 pouces, 5 postes en 5 secondes, oeil magique. Complet avec 8 lampes métallisées "Rogers". PRIX ORIGINAL \$149.95 ALLOCATION SUR VIEUX RADIO 30.00 \$119.95 ou \$13.75 et 18 paiements mensuels de \$6.50. LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE REPRESENTEE PAR TOUTE LA PROVINCE 236 rue SAINT-GEORGES — Tél. 223 — SAINT-JEROME

ARTICLES DE TOILETTE

JASMIN du Midi

Table listing various toiletry items like Poudre pour la figure, Mirror-Ball, Rouge, etc. with prices.

CHOCOLATS LAURA SECORD

Nous prenons les commandes pour FLEURS NATURELLES

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant. LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT. Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Nouvel évêque. Hier soir, jeudi, Monsieur Joseph Fortier, avocat, est allé à Sainte-Scholastique, chez son beau-frère...

Le concasseur. La nouvelle installation du concasseur de la Ville est en pleine opération. On a commencé à utiliser dans nos rues la pierre provenant de cette usine.

Ce matin, Mgr Ubald Langlois a dit la messe à la maison d'été de Monsieur Gaetan Valois, à la baie d'Argenteuil, près de Saint-Placide.

Une visite des citoyens de la Ville leur fera voir un plan des plus modernes, où le coût de la production est au minimum et permettra de fournir le produit à des prix défiant la compétition dans le district.

Nouveau commissaire d'écoles de la paroisse. Lundi dernier, M. Wilbrod Cloutier a été élu commissaire d'écoles de la paroisse de Saint-Jérôme, sans opposition.

Nous félicitons le Conseil municipal d'avoir organisé une telle usine si utile à la municipalité et aux environs.

Délégués. Les délégués du comté de Terrebonne au congrès conservateur tenu à Ottawa, cette semaine, furent MM. Charles-Edouard Marchand, avocat, de Saint-Jérôme; le Dr H. Deschambault et le notaire J.-L. Blanchard, de Sainte-Thérèse; M. Gaston Gibeault, avocat, de Sainte-Agathe.

Pour toute information concernant la dimension et le prix de la pierre concassée de même que de la pierre de taille (granit rouge), s'adresser à la balance publique de la Ville, téléphone 217.

Lettre du Japon. Il nous fera plaisir de publier dans notre prochaine édition, une lettre du R. Père Pierre-B. Charbonneau, enfant de Saint-Jérôme, missionnaire au Japon.

De l'eau de sources. Le conseil municipal étudie depuis quelque temps, un projet d'amélioration de sa station de pompage à l'aqueduc, ainsi que les moyens à prendre pour obtenir une plus grande quantité d'eau.

Concerts de Fanfare. Le concert que devait donner la fanfare de la ville hier soir n'a pu avoir lieu à cause de la pluie. Il sera donné ce soir, si le temps le permet.

Sur l'avis d'experts, la ville pourrait se procurer de l'eau de source en quantité suffisante pour l'alimentation de la population de la ville, pour plusieurs années à venir, ce qui lui permettrait de discontinuer complètement l'emploi de l'eau de la rivière.

La fanfare du Collège. Mardi soir dernier, la fanfare du collège, sous la dévouée direction du R. Frère Radulphus, inaugura brillamment sa saison de concerts en plein air, au parc C.P.R. Ce concert, sous les auspices de la Brasserie Molson, fut précédé d'une parade à travers les rues de notre ville.

M. le maire Bertie doit rencontrer ces jours-ci, M. Théo Lafrenière, ingénieur sanitaire du Service Provincial d'Hygiène pour s'entretenir à ce sujet.

Assemblée de cultivateurs. Une grande assemblée qui intéresse la classe agricole sera tenue à la salle du marché, mardi soir prochain, 12 juillet. Tous les fermiers de Saint-Jérôme et des environs y sont cordialement invités.

M. le maire Bertie doit rencontrer ces jours-ci, M. Théo Lafrenière, ingénieur sanitaire du Service Provincial d'Hygiène pour s'entretenir à ce sujet.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc. Tarif: 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Hommes sérieux demandés pour s'occuper de la vente d'une ligne complète d'essences, épices, articles de toilette, médecine, thé, café, etc. Produits en demande dans tous les foyers. Commission généreuse. Prime mensuelle. Sur demande, vous recevrez CATALOGUE & INFORMATIONS. Adressez-vous: CIE JITO LTEE, 1031 Dorchester Est, Montréal.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Maison à vendre. Maison en brique à vendre, 2 logements, terrain 56 x 62, garage, hangars, située au centre de la ville de Saint-Jérôme, 274 et 276 rue de Villemure. Prix de vente \$14,000.00 dont \$2,000.00 comptant. S'adresser à M. J.-H. Desjardins, maître de poste, ou à M. Arthur Buies, 772, rue Saint-Cyrille, Québec.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Petit chat gris avec quatre pattes blanches, perdu mardi soir, 5 juillet, rue Laviolette. Prière de rapporter à 179, rue Laviolette, Saint-Jérôme.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

ON DEMANDE A LOUER. pour la saison, une villa meublée, trois chambres à coucher, électricité, salle de bain, bons terrains, façade privée sur lac, plage sûre, avec tennis, chaloupe; pour une famille, près de Sainte-Agathe, de préférence sur le lac des Sables. Ecrire ou téléphoner tous détails à Clarence Rosenhek, avocat, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, tél. L'Ancester 6767.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

A VENDRE. BARGAIN: deux bonnes voitures-express sur bandage en caoutchouc et acier, très propres, voyez-les à 530 rue Labelle, Saint-Jérôme.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

OCCASION EXCEPTIONNELLE. Nous demandons immédiatement, personne fiable, âgée de 25 à 40 ans, pour vendre à Saint-Jérôme une Ligne de Produits domestiques bien connue et appréciée du public. Consommateurs. Occasion exceptionnelle de se créer un avenir permanent et profitable. Ecrivez immédiatement mentionnant âge, marié ou non et donnez tous les renseignements qui pourront nous aider à choisir la personne la mieux qualifiée. Boîte Postale 14, Bureau de Poste, Saint-Henri, MONTREAL.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Un violent incendie

Jeudi dernier, 30 juin, un violent incendie a complètement détruit la maison et la remise de M. Jules Maher, cultivateur demeurant à un mille de Saint-Jérôme, sur le chemin de Saint-Canot. Mme Maher et sa fille, Gisèle, 3 ans, ont failli être victimes de cet incendie que l'on attribue à un court circuit et qui a fait subir des pertes de plus de \$5,000 à M. Maher, qui n'avait que \$800 d'assurances.

Mme Maher vaquait, à ses occupations quotidiennes, pendant que son mari et ses autres enfants étaient aux champs. A un moment donné, elle se rendit au premier étage de la maison où dormait sa fille et, après avoir rangé différentes choses, prit la fille dans ses bras pour la descendre. Au milieu de l'escalier, une fumée acre l'ayant prise à la gorge, Mme Maher perdit presque connaissance et laissa tomber sa fille. Elle se ressaisit cependant assez pour la reprendre et courir dehors où elle alerta son mari et les voisins.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

Le feu avançait avec une telle rapidité dans cette maison de bois recouverte de papier-brûlé que l'on ne put sauver quoi que ce soit, pas même un coffret où était une somme rondelette et plusieurs papiers importants. Les voisins sortirent cependant les machines aratoires de la remise qui fut rasée avec son contenu de grain.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT. LEGAULT & LEGAULT. L. L. Legault, C. R. Guy Legault, B.A., LL.B. Squestrer officiel du District de Terrebonne. AVOCATS et PROCUREURS. Téléphone 60 - Boîte Postale 93. LACHUTE.

AVOCAT. JOSEPH FORTIER. AVOCAT. 160 avenue PARENT. SAINT-JEROME. Tél. 258 & 201 - Case postale 538.

AVOCAT. Raymond Raymond. (Edifice Club Saint-Antoine). Coin des rues Saint-Georges & Ave du Palais. SAINT-JEROME. Téléphone résidence: 767. Les samedis et dimanches à SAINTE-AGATHE.

AVOCAT. GASTON GIBEAULT. de Bourassa & Gibeault. Tél. 60 - 5 rue Préfontaine. SAINTE-AGATHE-DES-MONTS.

AVOCAT. Paul Larose L.L.B. 128 rue Blainville. SAINTE-THERESE. Téléphone 50.

AVOCAT-PROCUREUR. Maurice Demers, L.L.L. Samedi et lundi à Saint-Jérôme 306, Saint-Georges, Tél. 546. Dimanche à S.-Agathe des Monts 7, rue Albert, Tél. 370. Autres jours à Montréal 10 ouest, rue Saint-Jacques, Ch. 311-312 - H.A. 1835.

AVOCAT. J.-A. Beaulieu, c.r. 80 avenue Legault. SAINT-JEROME. Tél. 761 (Hôtel Plouffe).

NOTAIRES. Léonard & Brien. 320, rue Saint-Georges, S.-JEROME. Immeuble Léonard. Successeurs de J.-Victor Léonard, notaire.

MEDECIN. Dr Bruno Rochon. MEDECIN-CHIRURGIEN. Rayons X et traitements électriques. 340, Labelle. Consultations: Saint-Jérôme 2 à 4 & 7 à 8 p.m. Tél. 280. Excepté le dimanche.

MEDECIN. Dr Rosaire Lapointe. EXAMENS AUX RAYONS X. Bureau: 441 rue Saint-Georges. Tél. 215. SAINT-JEROME.

Hôpital privé. Mlle BERNIER, G.M.G.E. Maternité, convalescences, etc. 441 Ave Parent - Tél. 577. SAINTE-AGATHE. ENCOURAGEZ vos ANNONCEURS.

RODOLPHE BEDARD. Bureau établi en 1908. EXPERT-COMPTABLE LICENCIE ET AGREE. (Chartered accountant). CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES. 425, avenue Viger, Montréal.

Imprimerie J.-H. LABELLE Limitée. A votre service depuis 1905. Téléphone 12. 303 avenue PARENT. SAINT-JEROME.

C.-A. LORRAIN & Fils. ASSURANCES GENERALES. Vendeurs autorisés des Autos. Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile. Tél. No 58 - Saint-Jérôme. Bureau existant depuis 38 ans.

PRIX SPECIAUX POUR MATERIAUX DE CONSTRUCTION en tous genres. SYSTEMES DE CHAUFFAGE, PLOMBERIE à des prix rivalisant avec Montréal. OUVRAGE GARANTI. ALFRED LANGLOIS. 473 rue LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME.

Assurances générales. SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE. Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence. J.-T. CLEMENT, gérant. 330, rue Saint-Georges - Tél. 171 - B. P. 675. Saint-Jérôme, P.Q. Expérience et service connus depuis au-delà de 25 ans.

Pour votre publicité. utilisez les colonnes de L'AVENIR DU NORD. Etabli en 1897. 303 Avenue Parent - SAINT-JEROME. Saint-Jérôme. L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province.

Canadiens-français promus au Pacifique Canadien. On a annoncé ces jours derniers au Pacifique Canadien trois nominations importantes, dont les titulaires sont des Canadiens-français. Il s'agit de M. J. E. Lévesque, nommé chef du mouvement des trains à Farnham; de M. Raoul Bourgeois, promu agent général du service des Postes et Bagages et de M. L. M. Morin, nommé agent du service des Marchandises à la gare de St-Henri, à Montréal. M. Lévesque, qui est natif de St-Pacôme, entra au Pacifique Canadien en 1909, comme télégraphiste à Ibeville Junction. Il était alors âgé de 22 ans et avait déjà été durant cinq ans à l'emploi de l'intercolonial. En 1917, il était promu directeur du mouvement des trains à Farnham et, en 1926, on lui confiait à Smith Falls, le poste de chef du mouvement des trains pour le service de dessert, qui vient de prendre sa retraite. M. Morin, le nouvel agent de St-Henri, est originaire de St-Pierre-Miquelon. Il entra au service du Pacifique Canadien en 1908, comme messager à l'atelier des locomotives d'Hochelega. En 1910, il était transféré au service de l'exploitation du C.P.R., où il servit comme chef de bureau, agent des cours, directeur adjoint des cours, jusqu'en 1935, date de son entrée dans les bureaux de M. R. W. Scott, surintendant des trains à Montréal. Ces promotions font honneur à nos compatriotes et démontrent qu'au Pacifique Canadien, on sait reconnaître et récompenser les mérites des Canadiens de langue française.